HARANGUE aux Parisiens

K. Marx – 1844

MARX :

L'« Ami-de-Dieu »

Freddy Malot – avril 1999

Karl Marx

Harangue aux Parisiens

(Théologie Réaliste)

Marxisme explicite

L'histoire que je m'en vais conter n'est pas un roman. C'est un reportage authentique ; c'est la description précise de la mentalité absolument nouvelle, parce qu'absolument libre, qui vit le jour il y a 150 ans à Paris. C'est à juste titre que l'on a nommé "marxisme" ce nouveau mode de pensée, puisqu'il fut annoncé au monde, à ce moment même, par l'engagement personnel que prenait Karl Marx à l'âge de 25 ans.

La seule correction qui serait à apporter à mon compte-rendu est la suivante : la mentalité véridique et critique, autrement dit Réaliste, du jeune Karl Marx n'était alors qu'**implicite**, avec les quelques défauts que cela entraîne. Il faut reconnaître que le Maître lui-même ne parvint pas à corriger totalement l'insuffisance initiale. Il faut même savoir que les grands disciples, Lénine et Mao, malgré leur fidélité fondamentale et leurs grandes contributions, aggravèrent plutôt la lacune première.

Tout cela ne doit pas nous affoler, puisque précisément la mentalité Réaliste n'est plus à la recherche de chefs qui détiendraient la Vérité infuse avec une majuscule. Ensuite, le défaut que nous signalons dans le marxisme de nos pères trouve une explication historique complète que je me propose de développer dans un autre cadre. Enfin, les difficultés accumulées qu'amena la mentalité Réaliste, en restant à l'état implicite, font qu'il nous appartient précisément aujourd'hui de supprimer ce handicap. Telle est notre mission propre.

Par sa formulation simplement implicite, la mentalité Réaliste du passé se montrait entachée du vieux dogmatisme civilisé, soit en paraissant une variante du Panthéisme sensualiste, soit en se donnant comme du Matérialisme athée. C'est la raison pour laquelle la Barbarie Intégrale qui domine le monde depuis 150 ans, et professe en matière spirituelle le Paganisme Intégral, n'a jamais encore pourchassé le Communisme que comme de l'Utopisme obstiné, que comme le parti le plus résolu et le plus redoutable de la résistance de la Civilisation révolue à la Barbarie régnante.

Conclusion : sachons que nous-mêmes, dévoilant la mentalité Réaliste sous sa forme **explicite**, le Paganisme Intégral dominant (en particulier sous le drapeau de la Laïcité) va devoir cette fois déclarer explicitement la guerre au Marxisme. C'est donc maintenant que s'ouvre l'époque des grandes tribulations, en même temps que l'époque des victoires décisives pour le Peuple Mondial.

À 26 ans, à Paris

Nous sommes en 1844. Voilà qu'un jeune Allemand débarque à Paris, frais émoulu de l'école philosophique "matérialiste" de Feuerbach, et tout à la joie de se trouver dégrisé de la gnose de Hegel.

L'âme de notre jeune homme brûle du même feu qui soulevait, 50 ans seulement auparavant, les héros de l'An II (1793-1794). C'est que l'ami Charles se trouve jeté dans l'agitation générale que provoque, depuis 10 ans (1832-1842), le mouvement Utopiste (socialiste et communiste) dans toute l'Europe. De plus, on vient tout juste de vivre, en 1839-1841, une crise économique et politique universelle qui a porté au premier plan la question du "prolétariat moderne". Chose incroyable, en Angleterre même, au pays du Commerce et du Libéralisme, on vient de voir la masse des producteurs urbains en effervescence générale, mobilisée par le Chartism syndical-radical, se faire écraser par les troupes de ligne !

Marx a le cœur qui lui démange, le presse de se lancer dans la mêlée. Il ne doute pas un instant : l'Utopisme socialo-communiste est une vague idéologique absolument fondée, un mouvement historique capital. Il juge même que c'est dans le flot du courant Communiste qu'il faut plonger, plus encore que dans le courant Socialiste adverse. Bien que minoritaire, le courant Communiste n'est-il pas celui que la société officielle estime le plus "scandaleux" ? D'ailleurs, n'est-ce pas de ce côté qu'on est le plus porté à l'action, et que la passion propre des manuels et de la jeunesse peut s'exprimer ? De toute façon, le grand problème est que le mouvement Utopiste pris en bloc, si grand soit-il, marche en ordre dispersé. Tous courants confondus, ce sont mille expressions du Panthéisme d'Intuition ou d'Entendement, du Déisme ou de l'Athéisme qui l'animent, sans pratiquement parvenir à former un seul fleuve. Que voit-on, par exemple, chez les seuls Communistes ? On y trouve de tout : d'abord les Babouvistes : Dézamy, Laponneraye, De la Hautière ; mais aussi Weitling, Cabet, Pillot, Becker, etc.

J'ai mon mot à dire ! s'écrie le jeune Charles. En premier lieu, il faut se pénétrer de l'importance de l'expérience récente des Chartists anglais, qui souligne le caractère décisif de l'aspect économique des choses, de la question des Intérêts, du Commerce, de la Concurrence, de la Propriété.

C'est ainsi que le camarade Charles se décide lui aussi à prêcher. Pour qu'on comprenne vraiment ce qu'on fait. Pour qu'on ne s'unisse pas seulement par le sentiment. Bref, pour que tout le branle-bas sans frontières déchaîné aboutisse, qu'il triomphe effectivement !

L'Appel

Voici l'Appel que lance le jeune prophète du marxisme, l'Apôtre de l'Église Réaliste du peuple mondial, église nécessitée, puisque

"l'époque précise à l'avantage de la Race des Manuels est arrivée" (Luc 6 : 21-24) :

•••

Héritiers de Dieu

• Ô, les Croyants ! Vous les adeptes sincères de tous les Messages confondus du spiritualisme d'hier. Vous qui êtes fermement attachés à tous les noms connus de Dieu, depuis Zeus jusqu'à l'Être Suprême ! Et j'associe à ceux-là ceux qui donnaient au Mystère le nom de Matière !

Seriez-vous assez fous pour vous imaginer pouvoir à présent vous prélasser ? L'état présent des choses vous invite-t-il à vivre en rentiers sur le capital héroïque et sanglant de nos Saints et Martyrs ? Il est trop évident que ce serait folie !

Prenez garde, cependant, vous dis-je, à ce discours des repus de l'âme ! C'est le plus grand piège qu'avait préparé le Serpent menteur pour notre âge de la fin de l'enfance de l'Homme. Vous la discernez cette ligue de tous les Apostats de la Religion qui orchestre cette Séduction ultime ! Mais vous n'êtes pas suffisamment prévenus contre les ruses de l'Ange du Mal.

• Nous savons, vous et moi, que Dieu s'est Découvert, et que nous l'avons Reconnu. Mais n'oublions pas que ce ne fut pas d'abord sans mal ; que seule une maigre élite au début eut "des yeux pour voir", et que c'est la force des "simples" qui assura le règne de la lumière spirituelle.

J'ajoute un autre fait, hélas le plus souvent négligé, et qui devrait pourtant nous faire oublier toutes nos sectes. Souvenez-vous par-dessus tout que Dieu s'est découvert avec patience, en se pliant au fil des siècles à la lente maturité morale de notre espèce. Ce n'est en effet pas d'un coup que Dieu s'est Découvert parfaitement. C'est simplement comme le Maître Suprême que nous pûmes d'abord le reconnaître, et il nous fallut 25 siècles pour l'admettre purement comme l'Auteur Suprême. Tous les prêtres et docteurs aujourd'hui en place nous cachent combien fut difficile notre élévation spirituelle qui partit du Maître pour aboutir à l'Auteur, combien d'obstacles il nous fallut surmonter et de rebelles il fallut vaincre pour parcourir ce chemin.

• Mais je ne vous ai pas encore parlé de ce qui importe le plus. Où allons-nous à présent ? Quel était le véritable Dessein de Dieu, en nous amenant jusqu'au point actuel de perfection spirituelle ? Ah ! la question est grave !

Écoutez-moi sans crainte. Sachez, un instant, faire taire toutes vos préventions, puisque ce que je dois à présent vous annoncer décidera du Salut commun. Pesez donc bien mes propos, dont la portée est immense. Durant l'ère écoulée, Dieu n'a voulu se révéler jusqu'à la perfection que pour se disposer, ceci fait, à s'Occulter ; autrement dit pour se replier alors à tout jamais dans l'Éternité.

Non ! Ne criez pas au blasphème, au schisme, à l'hérésie ! Faites un retour sur vous-mêmes, et craignez de ressembler à la populace juive, menée par "les pharisiens et les scribes" du temps du Christ. Ma Parole a certes pour but de mettre les plaies des âmes à nu, d'où vos cris de douleur, mais il le faut bien si nous voulons les guérir. Songez que durant 150 ans, du chœur des âmes du peuple va s'élever un gémissement aigu, une lamentation croissante, criant : la foi se perd, les valeurs morales sont bafouées, il n'est plus d'Idéal, Dieu nous abandonne, et même "Dieu est mort" ! Je ne dis pas cela, tout au contraire. Laissez-moi vous expliquer encore.

•••

Croyants Majeurs

• La Foi civilisée nous a éduqués jusqu'à nous rendre Majeurs spirituellement. Qui pourrait nier ce fait, après y avoir réfléchi quelque peu ? Que nous sommes oublieux ! Il y a 50 ans, pendant la Révolution Française, nos pères, ceux qui furent nommés "les Grands Ancêtres", fêtèrent cette majorité mentale de la manière la plus officielle et solennelle. Ce fut comme un feu d'artifice, fait de trois fusées éclatantes de splendeur. Souvenez-vous en :

- En juillet 1790, la Constitution Civile du Clergé de Talleyrand ;
- En juin 1794, la fête de l'Être Suprême de l'Incorruptible ;
- En avril 1802, le Concordat de l'Empereur.

Je demande : pourquoi cette ardeur enthousiaste des âmes d'alors, se découvrant majeures, semble-t-elle aujourd'hui nous avoir complètement quittés ? Par qui, pourquoi, comment, nous fut-elle arrachée ? C'est ce qu'il nous faut à présent mettre sérieusement au clair, plutôt que de criailler comme un peuple indigne de la majorité mentale qui lui fut acquise.

• Qu'est-ce donc, au fait, que la Majorité Spirituelle acquise par le Peuple mondial, dans le sillage immédiat de Rousseau et Smith, du vivant de Kant ?

Durant notre enfance religieuse, nous avons eu constamment besoin de Pasteurs, jouant le rôle du grand-frère qui tient par la main le petit garçon, son cadet, pour lui faire traverser la rue en sécurité.

Depuis que nos âmes sont majeures, de tels pasteurs ne sont plus nécessaires, mais il nous en faut encore d'autres. Ceux-ci ne peuvent plus être, si je puis dire, qu'à l'image du chien d'aveugle, dont le maître tient bel et bien la laisse. Voilà ce qui change. Et moi, Charles Marx, je suis venu à vous comme ce chien, avec le projet bien établi de recruter toute une meute !

•••

Laïcité de Satan

• Où sont-ils aujourd'hui, les pasteurs qui se seraient faits chiens d'aveugle ? Je n'en vois nulle part. Et pour cause ! C'est ce que ne peut à aucun prix tolérer la Laïcité et le Paganisme Intégral dominant, qui ont profité de l'Occultation légitime de Dieu pour imposer le règne de Satan. Qu'est-ce que cela a donné, concernant l'héritage de la pensée Moderne ? Protestants, Puritains, Maçons et Déistes se sont tous "catholicisés" au sens d'une Inquisition Démocratique armée d'un glaive à deux tranchants dirigé contre le peuple :

- les uns en ont fait un évangile Clérical révisé par Auguste Comte, lequel, au nom de l'Ordre, déclare que le Droit appartient à la police ;
- les autres en ont fait un évangile Libre-Penseur révisé par Proudhon, lequel, au nom de l'Égalité, déclare que la masse est vouée aux Devoirs.

Observez bien que le Cléricalisme a la mission "politique" de la Laïcité, et le Libre-Penseur en a la mission "civile"[1].

• L'Égalité ! C'est évidemment ce dernier point qui détermine tout le Système païen ; aussi mérite-t-il d'être précisé. On connaît le refrain pervers de l'Égalité : "la liberté civile, certes !" ... mais "chacun à sa place, selon sa fonction, suivant ce pour quoi la nature l'a fait". "Il n'y a plus de différence de naissance, de rang, bien évidemment, ... mais la sélection naturelle exerce sa loi inflexible, et la masse sera toujours femelle". Bref, nous voilà rivés à l'ordre civil redoutable d'une féodalité financière parasite. Il n'y a pas d'autre secret à chercher dans l'Égalité "scientifique" et "mutuelliste" de monsieur Proudhon. Quelle différence y a-t-il, la franchise en moins, avec les propos suivants du sieur Lamothe-Langon, franc légitimiste, qui commentait en 1840 la Révolution française de la façon suivante : en juin 1790, "la noblesse héréditaire fut abolie. Les envieux s'enflèrent de joie, ils se flattaient d'avoir tout nivelé. Insensés ! Ils ignoraient que l'égalité n'est nulle part : le chêne dévore l'arbrisseau qui croit sous son ombre ; la rose plaira toujours mieux que la ciguë ; l'aigle est-il égal au serin, le lion à la fourmi ? Un homme beau comme Achille marchera-t-il de pair avec un bossu ? Chacun veut l'égalité, mais ascendante, et descendante non. Que la noblesse soit abolie, chacun s'en fera une à sa guise : les Montmorency de boutique seront plus fiers, plus arrogants que les descendants du premier baron chrétien ; c'est un hochet dont nous ne pouvons nous passer".

• Ah ! Elle n'est guère reluisante, la majorité spirituelle du peuple tolérée par le Paganisme Intégral dominant. C'est celle où chaque membre du peuple est maintenu strictement isolé, dont la moindre velléité de libre association est suspectée d'atteinte à l'Ordre et à l'Égalité... Mais, ceci étant reconnu, chacun a toute liberté de cultiver sa propre déchéance, et de justifier ainsi lui-même la nécessité d'approfondir encore le système de Barbarie Intégrale en place. Exemple : le mec a toute liberté d'exulter en se repassant à volonté au magnétoscope les cassettes montrant Jean Gabin ou Mad Max pisser dans des

[1] Telle était notre formulation à l'époque (avril 1999). Aujourd'hui, nous disons le contraire : A. Comte = Libre-Penseur (mission "politique") ; P.J. Proudhon = Clérical (mission "civile"). (note de l'édition – 2004)

bénitiers ; la gonzesse a toute liberté de jubiler quotidiennement en consultant son horoscope, sans penser à se demander si elle est du même signe que Landru ou Clinton.

• Tel est donc le vrai problème, camarades : d'une part le sevrage de l'humanité par le Père spirituel était effectivement achevé il y a 50 ans, pendant la Révolution Française, pour l'essentiel ; d'autre part le peuple se découvre aujourd'hui désemparé, poussé de façon incompréhensible sur la pente qui transforme ses membres en hybrides horribles de la race des démons et celle des bêtes brutes ; et ceci le fait toujours plus se détester lui-même. C'est que Dieu ayant tenu son pacte envers nous jusqu'au bout, se devait de s'Occulter, en nous laissant devant une Épreuve toute nouvelle : celle de nous épanouir en un Nouvel Adam, dont nous n'avons pas su encore nous montrer dignes, laissant ainsi le champ libre au "prince de ce monde", Satan et ses sectateurs du Paganisme Intégral. Croyez-vous donc que la nouvelle ère qui s'est ouverte depuis l'Occultation de Dieu allait nous affranchir d'une association active au décret de la Providence ? Bien sûr que non ! En tant que Majeurs spirituels, plus que jamais au contraire il était admis que la nouvelle carrière qui nous était ouverte serait parcourue au prix de notre Mérite ; plus que jamais nous allions avoir à nous saisir comme co-rédempteurs.

•••

Chiens d'aveugle

• Patientez, camarades ! Il me reste à vous exposer un point théorique, un seul, mais de la plus haute importance. Vous avez compris que nous sommes entrés dans une ère totalement neuve, sans aucun précédent. Cette ère, on ne peut mieux la nommer que l'âge de la Révélation des révélations. Il me faut absolument vous en dire un mot, d'autant que je vous vois pris d'angoisse, devinant votre pensée secrète qui est celle-ci : comment ! l'ami Charles nous dit : Dieu s'est occulté, et de façon irrémédiable. Cela ressemble trop au langage du libertin insensé, à la bravade bien connue : Mon Dieu qui êtes aux cieux, restez-y ! Nous nous souvenons bien aussi que nous fut annoncée la parution d'une multitude de faux prophètes à la fin des temps. Ce Charles Marx, avec ses grands mots de "chiens d'aveugle", ne pourrait-il pas en être le type ? Veut-il nous insinuer qu'il nous faut nous préparer à ne plus Croire ?

• Je vous arrête, camarades. Je savais bien qu'il faudrait en arriver à cette question. Votre désarroi, je le répète, ne tient qu'au fait que le peuple n'a pas su et pu se donner les pasteurs de type nouveau qui conviennent à notre époque. Ceci dit, en quoi vous ai-je laissé penser que Dieu s'était occulté pour nous laisser orphelins d'esprit ? Jamais je n'ai laissé entendre une telle monstruosité. Voici donc ce qu'il en est à ce sujet. Laissez-moi cependant, au passage, vous faire remarquer que votre suspicion même prouve cette maturité spirituelle acquise dont je vous ai entretenus précédemment.

Au fait à présent : Oui, le sevrage spiritualiste de l'humanité fut achevé, pour l'essentiel, vers 1800 ; mais la mission achevée du spiritualisme ne coïncide absolument pas avec la fin de la spiritualité. Faites bien attention à cette nuance entre spiritualisme et spiritualité, car toute la Révélation suprême tient à cette différence à laquelle on ne songeait pas

auparavant, et qui peut même vous sembler malencontreusement un détail à présent. Je précise donc : concevoir – autant qu'il est en nous – la Réalité en soi, ne se borne pas du tout à la concevoir sous le nom du Père Spirituel, c'est-à-dire à travers l'idée exclusive de l'Esprit Absolu.

• Vous craignez de vous trouver orphelins d'esprit quand je vous annonce l'Occultation légitime de l'Être Suprême, sitôt acquise notre majorité spirituelle vis-à-vis de Lui ? Je réponds que c'est faire preuve d'un immense et très condamnable égoïsme spirituel ! Oubliez un moment votre Ego "haïssable", comme disait notre cher Pascal. Dieu est-il notre chose, un instrument à notre usage, ou encore un domestique chargé de nous servir ? Songez que dans votre conception à courte vue, mesquine, vous avez tout l'air d'oublier un peu vite que Dieu fut toujours pour les vrais Croyants, par-delà même le Père, le Mystère. Un peu d'humilité donc, je vous en prie ! Autre chose : oseriez-vous prétendre que les pères de nos pères, avant la révélation du Maître Suprême, les Gaulois, les Germains et tant d'autres peuples, durant des dizaines de millénaires et plus encore, ne pensaient pas, ne possédaient aucune Sagesse, n'avaient aucune idée de la Réalité en soi, sous prétexte que Dieu leur était encore Caché ? Quel Orgueil, dirais-je, si vous aviez ce sentiment !

•••

La Mère de Dieu

• Je veux vous apprendre ce que signifie réellement l'Occultation définitive de Dieu, et vous montrer qu'elle ne doit pas du tout être comprise comme un abandon absolu de Sa part. Si vous parvenez à entendre ce point, c'est que vous serez arrivés à pénétrer le fond même de la Révélation des révélations. Dieu ne s'est permis de se faire oublier que dans la mesure où il jugeait que nous étions arrivés en âge, par son moyen même, d'entreprendre de nous Ressouvenir de sa propre Mère.

Eh, oui ! Il faut désormais que nous nous apprêtions à nous familiariser avec l'idée que Dieu eut une Mère. Oh là là ! Qu'est-ce que c'est encore que cette histoire, diront certains. Et d'autres : notre Charles enfonce des portes ouvertes ; ça fait un bail que nous avons adopté l'article de foi selon lequel Marie Immaculée est "Mère de Dieu", Théotokos !

Vous n'y êtes pas du tout ! Je suis en train de vous dire, ni plus ni moins, que Dieu-le-Père lui-même eut une Mère ; que la mère du Fils des catholiques n'est donc pas du tout en cause ici, et que le Père même, que nous connaissions comme Concepteur des Cieux et de la Terre, ou l'Auteur de la Création, fut précédé d'une Mère. Voilà ce que Dieu, nous ayant amenés à la Majorité spiritualiste, voulait que nous apprenions à découvrir. C'est que Dieu, nous l'oublions trop, exige beaucoup de ses enfants.

• Comment peut-on concevoir que le Père Suprême pût lui-même être issu d'une Mère ? Cette Mère n'est autre que la Mère Fondamentale. Le Père Transcendant fut précédé de la Mère immanente. Le Père Créateur vint à la suite de la Mère Émanatrice. L'Esprit Absolu succéda à la Matière Absolue. Ainsi, c'est Mère Matière qui confia son sceptre au Père Spirituel. Ainsi, encore, dans la mesure où le Père se trouvait dans les entrailles de la Mère depuis l'origine des temps, tout en étant Caché à nos ancêtres les Gaulois, il n'était pas

absolument absent. De même, quoique à présent Occulté, à la condition de nous adonner au Ressouvenir de sa Mère, il n'est pas vrai de dire qu'il nous a absolument abandonnés.

•••

La Réalité nue

• Quelle tournure peuvent donc prendre les choses, si nous nous faisons docilement les adeptes de la Révélation Suprême, si nous réveillons le souvenir de Mère Matière Oubliée, en retenant par cela même la mémoire du Père Esprit Occulté ? Ce n'est pas très compliqué : insensiblement, Mère et Père, Matière et Esprit, parviendront à se présenter à nous comme confondus ; autrefois révélés à nous successivement comme deux choses séparées, comme deux noms exclusifs et opposés de la Réalité en soi, nous les accepterons comme ne formant qu'un seul Rapport, comme les deux expressions identiques de l'unique Réalité, comme le mystère intelligible.

• Non, camarades, Dieu, loin de nous abandonner absolument, vous crie lui-même, au spectacle de la domination présente de la Laïcité et du Paganisme satanique, que l'Esprit-Père exige de retrouver Matière-Mère, que tous deux vous appellent à les faire enfin vivre inséparés sous le simple nom de Réalité en soi. C'est si vous manquez à cette mission que vous les perdrez l'un et l'autre, et l'humanité avec eux. Dieu lui-même exige que ses fidèles se vouent à l'œuvre de la Sainte Humiliation de l'Esprit, du Père s'inclinant devant sa Mère. Autant nous nous y déroberons, autant nous nous ferons la proie des suppôts de Satan, des Comte et des Proudhon ; et autant Dieu verra en chacun de nous un Infidèle, un Impie, un Païen ayant bien mérité de souffrir les peines de l'Enfer sur Terre.

•••

La Marcotte

• Chers camarades, vous connaissez à présent la teneur de mon Message. Je vous vois pour le moins étonnés, ce qui est tout à fait compréhensible. Peut-être vous aiderai-je en offrant à votre méditation une parabole, celle du marcottage. Voici de quoi il s'agit :

Vous savez peut-être que, quand un arbre approche du moment où il va donner ses derniers fruits, tout jardinier prévoyant se livre à l'opération qui porte ce même nom : marcottage. Aux citadins, j'explique comment cela se passe. Notre paysan se saisit d'un rameau vigoureux, le couche en terre sur une partie de sa longueur, et en relève l'extrémité libre contre un tuteur. À ce moment, l'autre extrémité de la branche reste attachée au tronc, c'est-à-dire à la souche-mère. Par la suite, le jardinier prend grand soin de son ouvrage : l'exposition à la lumière, l'arrosage, il veille à l'engrais éventuel, aux agressions d'insectes, etc. Ceci assuré, la partie enterrée du rameau parviendra à prendre racine, dans le même temps où s'opère la séparation de la marcotte d'avec la souche-sevrage. Et voilà

comment croît avec succès un tout nouvel arbre prometteur des plus beaux fruits jamais vus.

Par cette image du marcottage, vous pouvez comprendre comment l'arbre du Rapport de la Réalité pourra naître de la Substance de l'Esprit-Père, dans le même mouvement où nous le rappellerons à la Substance de la Matière-Mère. Vous pourrez comprendre à la suite de quel laborieux sevrage, les deux Substances antérieures doivent se conserver et s'effacer à la fois pour se présenter comme la Réalité Unique. Toutes les voies pour ce faire nous sont visiblement préparées ; que manque-t-il seulement ? Nous-mêmes ! Que se lève l'équipe des Jardiniers !

•••

L'Église Réaliste

Vous le voyez camarades, l'heure n'est pas au repos, de céder aux sirènes infernales des Comte et Proudhon ! C'est au contraire l'heure du Grand Combat, celui qu'il était réservé aux Croyants Majeurs d'engager.

• Nos ancêtres directs, au moyen des Sacrements spiritualistes, ont anéanti les Rites matérialistes de leurs propres ancêtres. Il le fallait impérativement, nous ne sommes pas si sots pour ne pas le comprendre. Mais notre temps est celui où il faut rendre justice à tous, où il est devenu nécessaire de reconnaître que ce n'était pas sans raison que les Fétiches des ancêtres de nos ancêtres leur étaient si chers. Qu'étaient donc ces Idoles, sinon l'expression solennelle de la répudiation du Singe qu'Adam découvrait au fond de lui-même ?

• Je vous en préviens :

- Il n'est d'autre Direction possible, de nos jours, d'autre espérance de Salut pour l'humanité, que celle que pourra indiquer l'Église Réaliste et ses pasteurs, les "chiens d'aveugle" que je suis venu enrôler. De cela, nous devons être absolument convaincus. Car l'Heure a effectivement sonné, depuis longtemps annoncée comme celle de la Consommation des Temps de l'enfance humaine. Cette heure fut désignée par le nom d'Apocastase, qu'il faut comprendre comme l'aube de l'Établissement de l'humanité adulte.

- Cette tâche, la plus glorieuse qui fut, les meilleurs s'y attelleront avec une foi mille fois plus ardente que celle d'antan, et qui opérera des miracles continuels. Cela, c'est nous-mêmes qui avons l'honneur d'en donner le départ, du fait même que nous avons la charge de rendre explicite le "marxisme Ami-de-Dieu et de sa Mère" auparavant inaperçu.

- Il nous est clair que l'Église Réaliste, en guidant le Peuple mondial, confère à la Masse, pour la première fois, le rôle de moteur social. Or, par cette action, la Masse ne peut avoir qu'un seul but : que l'Homme se fasse lui-même Nouvel Adam, réalise l'Humanité humaine, en laquelle s'évanouiront finalement et l'Église, et la Masse et le Peuple... et les Agents du Diable avec leur maître.

• En nous lançant dans ce périple inouï, d'auto-constitution du Nouvel Adam, nous avons une claire conscience que nous nous préparons à affronter de terribles tempêtes, des naufrages effroyables et des assauts furieux de pirates. Comment pourrait-il en être

autrement ! Notre Église ne manquera pas de l'audace, du courage et de la persévérance qui conviennent, bien au contraire : c'est cela même qui la révélera à elle-même et la forgera.

- Jamais l'humanité n'eut comme nous à défier une puissance dominante aussi folle : le Paganisme Intégral. Que d'avanies, de pièges et de cruauté nous devons prévoir ! L'Épreuve du Réalisme sera sa démonstration. Souvenez-vous comment furent insultés et pourchassés les esclaves de Dieu. Au nom de quoi furent-ils traqués ? C'est à ne pas y croire ! Tous, systématiquement : Socrate, Bouddha, Jésus, Mahomet, Luther..., on les dénonça comme "Athées" ! Nous, Réalistes, on nous dénoncera aussi comme athées ; plus encore, nous serons dits fanatiques ; on prétendra que nous voulons installer deux divinités au Ciel des cieux, la Mère et son parèdre (deuxième élément obligatoire d'un couple) : le Père ; ... On dira tant de choses ! Les ruses du diable, nous le savons, sont inépuisables.

- Nous aussi, c'est dans une "Voie Étroite" que nous nous engageons. Nous aussi, nous avancerons "au milieu des ronces et des épines, parmi les scorpions", comme disait Ézéchiel (2 : 6). Cela ne fait aucun doute. Cependant, en nous faisant Réalistes, nous saurons enfin donner un sens au mot Tolérance. Nous saurons marcher sur deux jambes avec prudence et assurance : la jambe droite de la Réalité Une et la gauche de ses éléments distincts Esprit-Matière.

Notre devoir du moment est désormais parfaitement clair. Je vous laisse méditer pour finir, comment la Mère Secrète se fit en quelque sorte connaître il y a bien longtemps au prophète Jérémie :

"Tous les païens du monde viennent assiéger Jérusalem.
Toi, Jérémie, qui est celui dont j'ai ouvert la matrice
qui t'a donné le jour,
ceins-toi les reins et lève-toi pour m'annoncer.
Ne tremble pas devant la meute Laïque.
Je te garantis qu'elle ne pourra te vaincre
dans la guerre qu'elle te fait,
car je me tiens à tes côtés" (Jérémie 1 : 15-19).

Freddy Malot – avril 1999

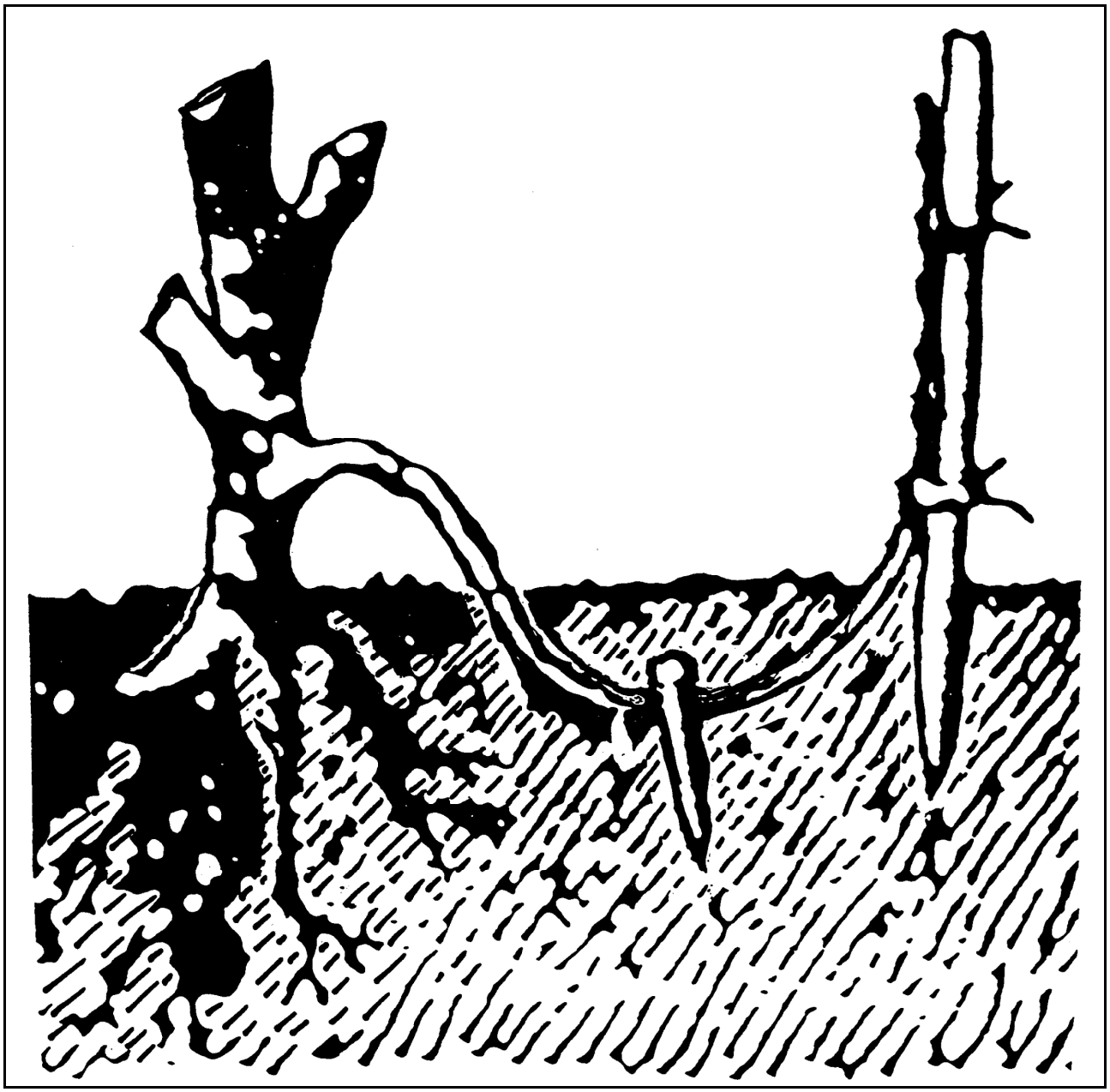

Marcottage

Marx :
“l’Ami-de-Dieu”

Matérialistes et Païens

La grande accusation théorique qui retentit de tous côtés contre la civilisation occidentale (actuelle) tout entière est celle de “matérialisme”. Ceci est ridicule et réactionnaire à 100 %. C’est ce point qu’il nous importe le plus de préciser, celui dont le traitement philosophique correct est absolument impératif aujourd’hui.

• Il n’y eut d’humanité animée par un mode de pensée, une mentalité, Matérialiste, et précisément par un matérialisme unilatéral, **que l’humanité Primitive**. À cette humanité appartiennent, entre autres, aussi bien les Arabes pré-islamiques que les Gaulois. C’est cette humanité qu’on désigne habituellement comme animiste, fétichiste, idolâtre, mais on donne toujours à ces mots une signification qui les annexe au spiritualisme civilisé, soit dans le sens rationaliste, soit dans le sens occultiste, ce qui fiche tout par terre ! De plus, on oublie toujours que l’Égypte et Babylone participent de cette mentalité et en présentent même la forme achevée, si bien qu’on ne peut rien comprendre du tout.

• La Civilisation, elle, fut religieuse, gouvernée par la mentalité spiritualiste. Or, on se refuse à voir que **la “mentalité” religieuse** peut recouvrir des choses paradoxales. Par exemple, on y trouve la bigoterie des pharisiens, laquelle, bien que clamant haut et fort l’existence de Dieu, n’en est pas moins du spiritualisme dégénéré, du cléricalisme réactionnaire, que l’on doit nommer du Paganisme. À l’opposé de cela, la mentalité religieuse englobe le “matérialisme” ou “athéisme” civilisé, le courant qui va de Démocrite à d’Holbach. Or, ce courant, bien qu’“attaquant” l’existence de Dieu, du fait qu’il mène cette guerre contre la Foi au nom de la Raison, en tant qu’École dogmatique de la philosophie, appartient intégralement à la mentalité religieuse, spiritualiste. De plus, contrairement à la Libre-Pensée païenne, il eut authentiquement une action révolutionnaire, contribua effectivement à la purification de l’idée de Dieu, au perfectionnement de la religion. Peu importe que les intéressés n’eussent pas conscience de leur rôle historique !

• Il est tout à fait faux de dire que **le Système mental actuellement dominant** soit celui de “la domination universelle du matérialisme”. La mentalité dominante de notre Barbarie Intégrale est celle du Paganisme, c’est-à-dire du spiritualisme civilisé en décomposition. Ceci n’a rien à voir, ni évidemment avec le Matérialisme Primitif, ni avec l’Athéisme Civilisé. Ce dernier, répétons-le, n’était que : ou bien du spiritualisme Empiriste ; ou bien du spiritualisme Panthéiste (de type “esthétique”), ou bien ce qu’il faut nommer par la force des choses la religion Athée.

• Le Paganisme actuellement dominant a plusieurs cordes à son arc. Il ne relève pas que de la dégénérescence de “gauche”, matérialiste, du spiritualisme. De ce côté, ce que nous avons, c’est de l’Empirisme (Aristote, Thomas d’Aquin, Locke) dégénéré, ayant sombré dans **la Libre-Pensée** païenne. Il y a encore l’“extrémisme” de ce point de vue : l’Athéisme civilisé ayant sombré dans le **Cynisme** des Stirner et Bakounine.

On ne doit pas oublier l’autre côté de la dégénérescence spiritualiste en Paganisme : **le Cléricalisme** à 100 % païen de toutes les “grandes églises” d’Occident. Catholiques et

Protestants sont dans le même état de putréfaction cléricale, tout comme les restes de Puritanisme, de Maçonnerie et de Déisme. Par ailleurs, l’Islam, le Bouddhisme et le Confucianisme subissent une pression violente en ce sens, sous le diktat occidental. Le Cléricalisme, enfin, a aussi son “extrémisme”, qui n’est autre que la Mystique civilisée dégénérée en **Occultisme**. Toutes les “Thérèses” catholiques baignent dans cette fange. Et un René Guénon, que certains musulmans sincères vénèrent malheureusement, n’est qu’un misérable occultiste.

• Je précise ceci : ce sont les païens dits “modérés” des deux bords (empiriste et idéaliste), les Cléricaux et Libres-Penseurs, qui forment la bande puante et insolente qui s’affiche sous l’enseigne de **la “Laïcité”**.

Le Problème

Le vrai problème, en dernière analyse, c'est simplement le fait suivant : sans intervention marxiste, il ne peut y avoir d'issue victorieuse décisive de tout mouvement populaire spontané dans le monde entier à notre époque.

• Je m'explique. Le monde actuel vit sous un système unique, celui de la Barbarie Intégrale, lequel système impose sa **mentalité unique**, celle du Paganisme Intégral. La victime de ce système unique est elle aussi une, c'est le Peuple mondial, lequel se voit conduit, quoique sous des formes très diverses, par la force des choses, à un mouvement de résistance et de révolte spontané qui a une cible objective commune, qu'il en ait conscience ou non. Et ce mouvement populaire spontané se trouve nécessairement animé par une seule et même mentalité : la mentalité spiritualiste civilisée, qui est le seul héritage direct dont dispose l'humanité. (À cela se mêle, ne le perdons pas de vue, la mentalité originelle de l'humanité : la mentalité matérialiste primitive, encore vivante, et à laquelle la "crise de Dieu" actuelle redonne une grande actualité).

Pour toutes les raisons que nous venons de dire, et par-delà toutes les diversités apparentes, la critique théorique que nous avons faite, nous pourrions l'appliquer de manière analogue à toutes les expressions possibles de mouvement populaire spontané qu'on peut trouver sur la planète. Peu importe le problème rencontré : qu'il s'agisse d'un mouvement dans le tiers-monde ou dans les pays dits "riches" ; qu'il s'agisse d'un problème économique, politique, culturel, de mœurs, ou tout autre. Peu importe que la mentalité spiritualiste civilisée animant le mouvement puise dans la tradition de l'Islam, du Bouddhisme, du Confucianisme, du Christianisme, du Déisme, de l'Hellénisme gréco-romain, ou du Matérialisme-Athée. Toutes ces traditions, en effet, sont les pierres spirituelles qui furent nécessaires à la formation de l'édifice unique de la mentalité civilisée. Ne voit-on pas, en effet, que Khomeyni et Pol-Pot, par exemple, dans des contrées très éloignées et par des inspirations très étrangères, luttèrent contre le même système mondial dominant, en recourant à la même mentalité civilisée générale ?

• Mais il faut aller encore plus loin, en venir à poser la question de **la zone Nord du monde**, de la section Occidentale du peuple mondial. Il le faut d'abord, parce que c'est ici que se tiennent les fils du Système d'ensemble ; parce qu'ici nous sommes au cœur de la Barbarie Intégrale et du Paganisme Intégral. Ici, nous dira-t-on, nous n'avons pas les violences et les désillusions de l'Iran et du Cambodge. Je réponds que c'est là une désolante réflexion de membres d'un système usé et qui marche à sa perte ; que c'est le langage de la populace romaine avant la chute des Césars dégénérés. Eux aussi parlaient des "atrocités" des Barbares ! Et l'on continue aujourd'hui de parler des "invasions" barbares, alors qu'il ne s'est jamais agi que de "l'attraction" des Barbares vivaces par une Rome gangrenée. Rien ne sert de faire ainsi l'autruche ; Khomeyni et Pol-Pot ne sont rien auprès des "hordes" de Huns, de Vandales, de Goths, de Lombards, de Francs, de Saxons et de Normands déjà en marche ! Sans oublier les Genghis Khans que chacun peut déjà voir à moitié levés à l'intérieur même de notre Rome de la Finance et de la Soldatesque onusienne.

Nous n'avons pas les "horreurs" de Pol-Pot et Cie ? Il faut le voir comme un bien triste avantage, puisque c'est du seul fait que nous n'avons pas le nerf de nous dresser contre la Barbarie Intégrale qui nous tient aussi sous le joug ! Puisque au long des 150 ans que le système a déjà duré, nous n'avons cessé de plier toujours plus le col, laissant toujours plus le soin du combat aux véritables hommes placés à la périphérie du Système.

Ouvrons bien grands les yeux. Quel est notre palmarès réel depuis 150 ans ? Que furent nos **syndicats** avant tout, et nos partis par voie de conséquence ? Je m'en tiens à la France : 1848, 1871, 1895 (contre les "lois scélérates"), les grèves de la "Victoire" de 1920, le Front Populaire (1935), la "Libération" (1945), Mai 68... Ce qui pourrait ressembler à des défaites glorieuses s'enfonce dans le passé ; ensuite, quand on ne se contente pas de "sauver l'honneur", nous ne trouvons que d'humiliants échecs mérités. Et je n'évoque même pas nos compromissions colonialistes honteuses et chaque fois plus inexpiables ! Et nous nous disons "tranquilles", malgré le régime policier, malgré les krachs économiques, malgré les dictatures et les guerres mondiales ? Quelle complaisance dans l'avilissement ! Fort heureusement, nous ne sommes pas loin de l'heure où il faudra bien nous réveiller.

• En prévision de cette heure, rappelons-nous bien qu'il ne peut y avoir d'issue d'aucun mouvement populaire spontané sans la présence de **l'Église-marxiste**. Quiconque veut sincèrement et efficacement limiter les "horreurs" doit se pénétrer de cela dès à présent.

Il est, par la même occasion, urgent de se convaincre de deux choses :

- La vieille formule de Lénine : "sans théorie révolutionnaire, pas de parti révolutionnaire", ne signifie pas que la masse doit devenir marxiste, ni que l'avant-garde doit commander à la masse. Le peuple uni et fort, c'est exactement la fusion du mouvement spontané de la masse et de l'influence de la minorité consciente. Or le mouvement spontané, répétons-le, est nécessairement animé par le dogmatisme inhérent à la mentalité spiritualiste de la civilisation. L'influence consciente de la minorité se dit "marxiste" strictement dans le sens où elle est celle de la mentalité réaliste qui anticipe le communisme. Le salut populaire se trouve donc dans l'association vivante du dogmatisme du passé et du réalisme de l'avenir.

- Sans marxisme, pas d'issue victorieuse, dis-je. Cela signifie, si on a bien compris ma pensée, un "marxisme" qui a besoin d'un examen de conscience approfondi, relativement à l'image qu'a pu en donner l'Occident depuis 150 ans. Le marxisme dont je parle, frère siamois du spiritualisme civilisé, dont le réalisme concret n'a aucune signification hors sa symbiose avec le dogmatisme spontané, équivaut à une découverte nouvelle du marxisme. En particulier, sur le plan philosophique, le marxisme ne s'identifie nullement à l'Athéisme de la Civilisation, ni avec le matérialisme-Athée du marxisme utopique, et encore moins avec la Libre-Pensée païenne des politiciens Travaillistes ou avec le Cynisme des libertaires à la sauce Bakounine. Bien sûr que des tas de naïfs et d'escrocs de ces diverses catégories s'efforcent de placer leur marchandise en y collant l'étiquette "marxiste" ! L'expérience en fait foi. Parer à cela fait partie de notre tâche, un point c'est tout. Que n'a-t-on pas véhiculé, sous l'enseigne de Jésus-Christ, Mahomet, Bouddha, Confucius, Luther, Démocrite ? C'est la règle du jeu : la pensée puissante est pour cela même l'objet, non seulement de la haine ouverte, mais aussi de toutes les falsifications imaginables.

“Marxisme”

Si les meilleurs des Croyants ne savent pas distinguer Matérialisme et Paganisme, comment peuvent-ils comprendre leur propre religion ? Comment peuvent-ils inspirer et mobiliser le Front Populaire anti-Barbare ?

• Vraiment, il est grand temps que les Marxistes se lancent au premier rang dans la guerre à livrer à la Barbarie Intégrale dominante, dont l’idéologie proprement “satanique” à l’extrême est le Paganisme Intégral, laquelle, à son tour, a pour habit le plus courant celui de la Laïcité !

Bien sûr, ce devoir ne peut être accompli que par des **Marxistes de type nouveau**, des marxistes adultes, qui envoient promener l’enfantillage que résume le slogan de “la religion-opium du peuple”, slogan qui fit le bonheur des “Radicaux-Socialistes” de la République du Panama, l’engeance des Émile Combes, sur laquelle surenchérirent des “Boulangistes” d’extrême-gauche du genre Henri Rochefort, Édouard Vaillant et autres Bakounine. Jamais, au grand jamais le marxisme n’eut rien à voir avec ces cliques.

• Dieu et la mentalité spiritualiste en général, c’est ce qu’on avait de mieux précédemment, durant les 25 siècles de Civilisation. Mais maintenant, Dieu ne marche plus comme arme mentale **Offensive**, et la Religion n’est plus la mentalité de l’Avant-garde dont notre monde et l’avenir ont besoin.

En revanche, Dieu et le dogmatisme religieux (athéisme donc compris) restent, et pour cause, l’arme Mentale **Défensive** générale obligée ; et la religiosité mentale est le ferment nécessaire du Mouvement Spontané populaire. Telle est la situation de fait, qui n’a que faire des préférences de tel ou tel, et que les marxistes sont en mesure, précisément, de regarder en face. À vrai dire, il faut retourner la proposition : il n’est de marxistes que ceux capables de regarder la situation de fait.

• L’Église marxiste, guide nécessaire du Peuple mondial n’est, Dieu merci !, ni Libre-Penseuse, ni Laïque, mais déclare au contraire la guerre intégrale à cet Obscurantisme Intégral.

L’Église marxiste n’est pas Matérialiste ou Athée au sens civilisé, ces courants n’ayant été que des branches constitutives de la mentalité spiritualiste et dogmatique de la civilisation et, pour cette raison même, entrés eux aussi en crise irréversible en même temps que Dieu !

L’Église-marxiste n’est bien sûr pas Matérialiste au sens des Primitifs, ignorants de la civilisation, préservés de l’existence de toute École philosophique quelle qu’elle soit, et professant un “substantialisme” spirituel tout aussi unilatéral que celui des Spiritualistes ultérieurs, mais “à l’envers”.

• L’Église-marxiste est tout simplement **Matérialiste-Spiritualiste**. Elle rend compte de la Réalité (nouveau nom se substituant à Dieu) de façon enfin complète, la Matière et l’Esprit se trouvant désormais unis en un véritable Rapport. Cela est nécessaire aujourd’hui. Cela est possible tout simplement parce que, successivement et séparément, les Primitifs et les Civilisés ont exploré à fond et purifié les notions de Matière et d’Esprit comme “substances” exclusives.

En unissant les deux faces qui constituent la Réalité, abordées antérieurement de manière isolée, les marxistes ne font que recueillir le fruit du labeur de nos ancêtres. La fusion qui semble de prime abord “impossible” de la Matière et de l’Esprit – dans cet ordre – en un seul Rapport, s’effectue pourtant de manière toute simple : il suffit de dépouiller l’ancien Matérialisme de son enveloppe Mythique et, simultanément, de dépouiller l’ancien Spiritualisme de son enveloppe Dogmatique.

Alors peut se déployer la mentalité apte à frayer la voie à l’humanité Communiste, à clore la préhistoire humaine. Tel est notre mode de pensée Matérialiste-Spiritualiste. Avec la nouvelle idée de Rapport de la Réalité, la mentalité Critique et Historique peut faire ses preuves quant à sa méthode.

Le mode de pensée “marxiste”, c’est-à-dire Réaliste, donne dans le rapport matière-esprit la position de tête à la Matière. Ceci ne fait que rendre justice aux Primitifs, que la Civilisation dut écarter de son chemin. Il ne faut pervertir ce “matérialisme” qui est le nôtre par aucune arrière-pensée dogmatique, comme ce fut trop le cas dans nos rangs par le passé. Bien au contraire ! La pensée marxiste ne se veut “matérialiste” que pour se montrer sans préjugé, libre, pensée complète, pensée proprement dite, qui se maîtrise enfin et commence simplement par reconnaître que l’Humanité fait “plus” partie de la Nature que l’inverse. La mentalité religieuse civilisée se devait, en effet, de proclamer que la Nature existe “pour” l’Humanité. Cela a fait son temps, un point c’est tout. En retournant la relation, la civilisation n’est pas oubliée, puisque c’est elle qui, au sens propre, a élaboré ce que nous pouvons entendre sous les noms de Nature et Humanité, notions étrangères au fond (sous cette forme) à l’humanité Primitive.

• Sur le plan pratique, on peut exprimer la chose de la façon suivante :

Aujourd’hui, nous avons la possibilité, et en même temps l’obligation, de mettre en place et édifier une société pour laquelle la **Fécondité** Naturelle et le **Travail** Humain contribuent ensemble – et dans cet ordre – à constituer la Richesse. À la base, il ne faut voir rien d’autre dans ce qu’on appelle le Communisme.

Freddy Malot – mars 1999

1- Matérialisme

2- Spiritualisme (620 A.C.)

➞ Païen Intégral (1845 P.C.)

3- Réalisme

Les trois Fusées

- Constitution Civile du Clergé (1790)
- Fête de l'Être Suprême (1794)
- Concordat de Napoléon (1801)

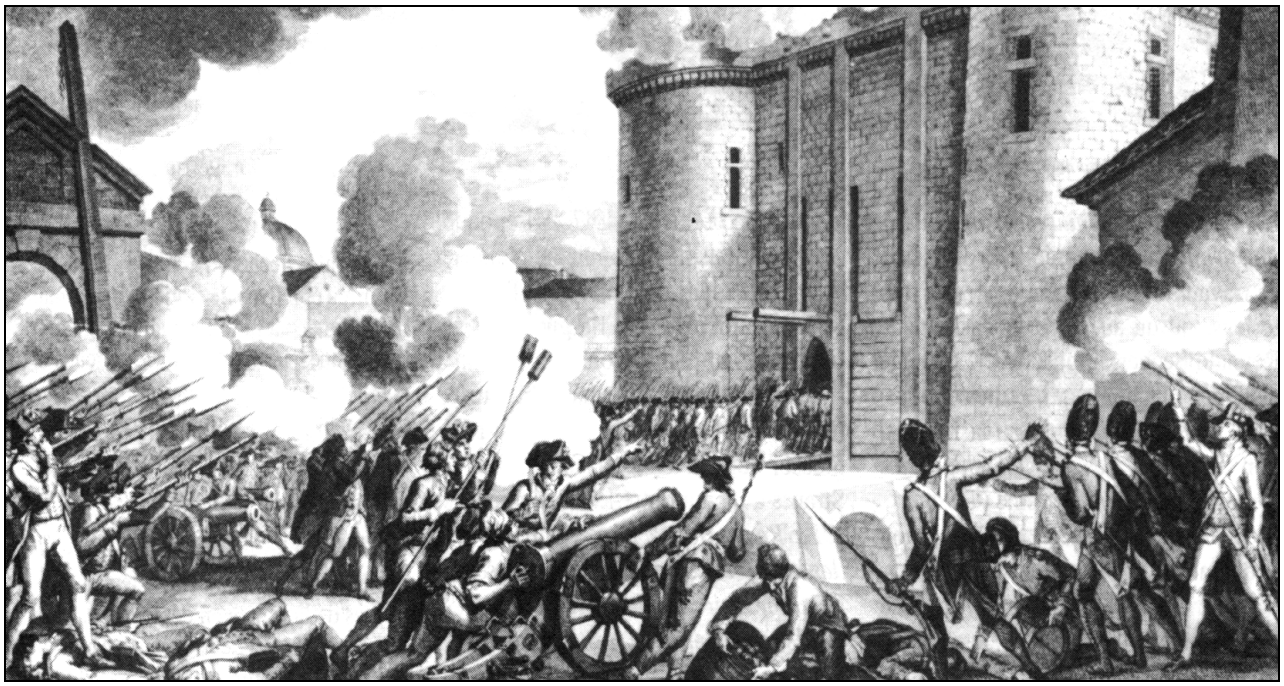

Prise de la Bastille, le 14 juillet 1789.
De l'approbation publique des massacreurs est née la Terreur*.

* Bicentenaire de Mitterrand ! (F.M.)

La Constitution Civile du Clergé

12 juillet 1790

Version actuelle (!) des Cléricaux
(c'est-à-dire des païens "modérés" de Vatican II) !!
Se disent grands amoureux des Droits de l'Homme,
et champions de la Laïcité !!

F.M.

La Constitution Civile

Le 12 juillet 1790, l'Assemblée votait une loi portant réorganisation de l'Église en France. C'était logique : du moment qu'on voulait remettre en ordre l'État, il fallait aussi s'occuper de la situation de l'Église, les domaines de l'une et de l'autre se trouvant, dans l'ancien régime, enchevêtrés.

La moins grave des réformes était celle qui remaniait la carte des diocèses de France en faisant désormais coïncider leurs limites avec celles des "départements" nouvellement créés.

Les quatre-vingt-trois évêques étaient placés sous l'autorité de dix métropolitains. Les paroisses aussi étaient redistribuées – ce qui n'était pas un mal – chacune devant, en principe, compter au moins six mille âmes. Tous les titres et bénéfices que la loi ne précisait pas étaient déclarés "éteints", canonicats, chapelles, chapitres réguliers et séculiers de l'un et l'autre sexe, abbayes et prieurés en règle et en commende : mesure expéditive, mais qui pouvait s'admettre encore.

La Constitution, d'une part, prévoyait pour les prêtres exerçant des fonctions proprement cultuelles des traitements : en moyenne 20 000 livres par an pour les évêques, 2000 pour les curés, 1000 pour les vicaires. C'était décent.

En revanche, toute une série de stipulations de la loi étaient plus que singulières. Les évêques et les curés seraient désormais élus par le peuple souverain, exactement comme les membres des assemblées administratives, les premiers par tous les citoyens du département – protestants et juifs compris – les autres par le corps électoral des districts.

Les évêques ne recevraient plus l'investiture canonique du pape, mais de leur métropolitain, ou, à défaut, du plus ancien évêque de leur arrondissement religieux. Ils se borneraient, *en témoignage d'unité et de communion*, à avertir de leurs élections le souverain pontife, "chef visible de l'Église universelle". À côté de chacun des évêques était placé un Conseil permanent, analogue au Directoire départemental, formé des vicaires de l'église cathédrale, du supérieur et des directeurs du Séminaire (il n'y en aurait plus qu'un par diocèse), sans lequel il ne pourrait faire aucun acte de juridiction.

Chaque curé nommerait ses vicaires sur une liste admise par l'évêque. Enfin évêques et curés élus prêteraient serment à la Constitution de l'État français.

Mais soumettre l'Église à l'autorité civile, c'était précisément ce que voulaient les responsables de la loi nouvelle, la majorité des membres du Comité ecclésiastique auxquels l'Assemblée emboîtait le pas avec une déconcertante facilité. Les gallicans étaient extrêmement nombreux dans la salle du Manège, gallicans politiques et gallicans ecclésiastiques, en désaccord sur nombre de points mais d'accord pour rogner les ongles du pape. L'avocat Treilhard, le professeur de droit Lanjuinais, l'avocat Martineau, rapporteur du projet de la Constitution civile, étaient tous des partisans résolus d'une Église nationale, indépendante en fait du pape, mais constituée comme une sorte de rouage de l'État.

Le premier fidèle qui eut à se poser le cas de conscience fut le roi : sanctionnerait-il le décret ? Après avoir demandé leur opinion aux vénérables archevêques qui siégeaient à son Conseil, Mgr Champion de Cicé et Mgr Lefranc de Pompignan, il accepta de signer mais réserva la promulgation pour le moment où Rome aurait fait connaître son avis.

Et le pape ? que pensait-il ? qu'allait-il faire ? C'était alors, depuis 1775, Pie VI : un pontife ami du faste, trop isolé du monde par une cour discutable, mais qui ne manquait ni d'intelligence ni de caractère. Il était assez mal disposé envers la France. Le 29 mars 1790, il avait critiqué vertement les principes de la Révolution. Mais, à la mode romaine, il ne mit pas de hâte à prendre position sur la Constitution civile, ce qui laissa les catholiques fidèles dans une incertitude grave.

Des brefs confidentiels partaient de Rome pour supplier Louis XVI qui allait publier la Constitution de *ne pas entraîner la nation entière dans le schisme*, ou pour mettre en garde les évêques trop enclins à céder.

La décision ne venait cependant pas. Ce serait seulement au printemps 1791, par deux brefs datés du 10 mars et du 13 avril, que la condamnation formelle tomberait, déclarant nulles toutes les élections d'évêques et de curés faites sur la base de la Constitution civile. Bien tard.

Car, exaspérée par la résistance qu'elle sentait dans une grande partie du clergé, l'Assemblée avait voté, le 27 novembre, un projet contraignant tous les "prêtres fonctionnaires" à *prêter serment* de maintenir de tout leur pouvoir la Constitution décrétée par l'Assemblée et acceptée par le roi. Ceux qui refuseraient seraient tenus pour démissionnaires de leurs fonctions et remplacés ; s'ils continuaient à les exercer, ils seraient poursuivis comme perturbateurs de l'ordre public et rebelles.

Invité ou, pour mieux dire, sommé de sanctionner ce nouveau décret, Louis XVI avait consulté Mgr Boisgelin qui, en phrases entortillées, lui avait conseillé de céder. Le 26

décembre, non sans graves scrupules de conscience, le roi avait mis son paraphe en bas du texte. L'irréparable était accompli.

Qu'allait faire le clergé de France ? Et d'abord qu'allaient faire les prêtres, évêques ou simples curés, qui siégeaient à l'Assemblée ? Leur décision, évidemment, servirait d'exemple. Or, dans l'immense majorité, cette décision fut un refus catégorique.

Le premier jour, poussés par l'abbé Grégoire, dont les vertus sacerdotales étaient incontestables mais la passion révolutionnaire moins discutable encore, soixante-deux prêtres prêtèrent le serment. Il fallut attendre le 2 janvier pour qu'un évêque les imitât, qui n'était autre, évidemment, que Mgr de Talleyrand, suivit par un certain Gobel, coadjuteur de Bâle pour la partie française de ce diocèse, et dont la fermeté n'était pas le trait de caractère majeur. Ce fut tout.

L'Assemblée alors ordonna l'appel nominatif de ses membres prêtres : elle dut renoncer à les faire défiler à la tribune, la plupart motivant des refus en des termes qui tournaient à la profession de foi. En vain, sur la proposition de Barnave, décida-t-on que les insermentés seraient exclus de l'Assemblée ; en vain, la foule des "patriotes" massés devant le Manège menaça-t-elle de pendre *à la lanterne* ces contre-révolutionnaires. Rien ne fit, et même, sur les cent neuf jureurs, vingt se rétractèrent, acceptant de tout perdre plutôt que de céder.

Au total, combien furent-ils, ceux qu'on appela les "jureurs" ? Leur nombre fut très variable selon les régions. Dans l'ensemble, le chiffre varie d'un historien à l'autre : 57 % dit Mathiez ; moins de 48 %, opine La Gorce ; un peu plus de la moitié, conclut Latreille. Mais il faut tenir compte du fait que seuls les prêtres fonctionnaires étaient astreints au serment et, d'autre part, qu'après les condamnations pontificales beaucoup se rétractèrent. On peut admettre sans forcer les choses que lorsque Rome eut parlé il ne resta pas dans le camp jureur plus de 50 %.

Dans l'immédiat, l'affaire du serment allait précipiter le cours des événements et entraîner la chute de la monarchie, puisque c'est pour sauvegarder sa liberté de conscience que Louis XVI tentera de fuir Paris et la France, se brouillant avec la Révolution. Et surtout cette "faute politique" dénoncée par Talleyrand allait couper en deux l'Église de France, en deux la nation elle-même, pour le grand malheur du pays.

D'ailleurs, le 12 mars 1792, Pie VI lançait un troisième bref affirmant la Constitution civile non seulement schismatique, mais *hérétique en plusieurs de ses parties* et excommuniant ceux des prêtres et évêques élus selon la loi nouvelle qui ne se rétracteraient pas dans un délai de quatre mois.

La fureur des révolutionnaires explosa. Les journaux se déchaînèrent contre le pape. Paris n'est plein que de caricatures, de chansons, de quolibets sur cet excommunicateur borné ; Pie VI n'est plus appelé que Margot la Pie, lit-on dans le Journal d'un étudiant. Au Palais-Royal, dès le 2 mai 1791, un mannequin à son effigie avec tous ses ornements avait été brûlé, ainsi qu'une copie de ses brefs ; un jeune protestant de Nîmes avait même enfoncé trois fois un couteau dans le corps de cette vaine figure avant qu'elle disparût dans les flammes. D'autre part, les relations diplomatiques entre Rome et la France étaient rompues.

Cependant la nouvelle Église, qu'on désignera désormais du titre de "constitutionnelle", ne tarda pas à s'organiser. On commença par élire les évêques : les "citoyens actifs", c'est-

à-dire, selon les termes de la Constitution votée le 3 septembre 1791, ceux qui payaient une contribution équivalant à trois journées de travail, désignaient leurs “électeurs”, à raison d’un pour cent.

Ceux-ci furent réunis un beau dimanche dans la cathédrale et, après avoir ouï un *Veni Creator*, en ce cas fort nécessaire, désignèrent les nouveaux pasteurs des diocèses. Après quoi, il fallut trouver un consécrateur, ce qui ne fut pas très commode, les évêques jureurs eux-mêmes se montrant fort réservés pour accomplir un tel geste.

– Nous jurons, mais ne sacrons pas ! s’écria l’un d’eux, non sans esprit.

Talleyrand se résigna à être désigné d’office pour procéder à quelques sacres : ce devait être d’ailleurs son dernier acte ecclésiastique.

Puis l’on eut à désigner les curés, ce qui n’alla pas tout seul. Les séminaires s’étaient vidés ; on conféra les ordres à des gamins de vingt ans dont certains n’avaient pas plus de trois mois d’études. On fit appel à des prêtres libres, à des vicaires en mal de cures, à d’anciens religieux sortis de leurs couvents.

Une partie de ceux qui avaient prêté le serment appartenaient à une tendance jansénisante qui garantissait du moins l’austérité de leurs vertus. Beaucoup d’autres étaient d’excellents prêtres, qui ne choisirent le camp du schisme que par convictions politiques ou pour ne pas abandonner leur paroisse. Parmi les évêques, un dénombrement minutieux aboutit à conclure qu’il n’y eut guère plus de quinze indignes. Certains furent même exemplaires, tel Charrier de La Roche, élu à Rouen, dont on put dire qu’*il eût été digne de sa charge s’il ne l’eût usurpée*.

Beaucoup méritaient le respect : au premier rang desquels cet abbé Grégoire (1750-1831), ancien curé d’Emberménil, en Lorraine, qui avait montré du courage à la tribune de la Constituante et qui, élu évêque de Blois, osa continuer à défendre la religion sous la Convention, refusant de se “déprêtriser”, s’obstinant, en pleine Terreur, à porter sa soutane d’évêque, *véritable pape*, a-t-on pu dire, *de l’Église constitutionnelle*.

Installés, ils étaient en butte à une hostilité plus ou moins ouverte. Le boulanger et le boucher refusaient de leur fournir le vivre.

Les évêques jureurs durent souvent faire appel à la force pour s’installer.

Quant aux “insermentés”, leur destin fut variable. Certains, dès ce moment-là, émigrèrent : le haut clergé surtout ; il ne resta dans le royaume qu’une vingtaine d’évêques “romains”. La quasi-totalité des clercs députés se réfugièrent soit à l’étranger, soit en province.

Parmi les curés, ceux qui habitaient assez près d’une frontière furent fort tentés de la franchir pour se mettre à l’abri. Mais il en resta quand même beaucoup, qui continuèrent à exercer leur ministère auprès de leurs fidèles, concurrençant les jureurs avec succès. Écartés de leur église, ils célébraient la messe dans des couvents, des chapelles, voire de simples salles de réunion ou des salons. Les parents leur apportaient leurs enfants à baptiser, bien que le sacrement eût perdu toute validité au regard de l’“état civil”. Nombre de mourants réclamaient leurs services.

Cette situation, évidemment, ne pouvait pas durer.

Un peu partout, en province comme à Paris, les prêtres jureurs se firent aider par les clubs jacobins pour éliminer leurs rivaux. Dans le Finistère, par exemple, il fut enjoint aux réfractaires de se retirer à quatre lieues de leur ancienne résidence.

Et puis les événements politiques – eux-mêmes déterminés par la crise religieuse – ne tardèrent pas à rendre impossible tout accord. À Pâques de 1791, le roi ayant voulu aller à Saint-Cloud recevoir le sacrement des mains d'un prêtre fidèle, la populace, ameutée par le tocsin de Saint-Roch, s'y était opposée. Blessé dans ses convictions les plus profondes, Louis XVI s'était alors résolu à accepter le plan d'évasion qu'on lui proposait depuis déjà longtemps. Le 20 juin, il partait avec toute sa famille, vers la frontière de l'Est, où l'armée des émigrés devait l'accueillir. On sait quelle triste fin eut cette aventure, mal préparée, plus mal exécutée encore. Lorsqu'à Varennes le maître de poste Drouet eut arrêté la voiture du monarque, la monarchie elle-même était perdue et, avec elle, la cause de l'Église dont le sort paraissait lié au sien.

Les principales dispositions de la Constitution civile du clergé

La constitution civile du clergé a été adoptée le 12 juillet 1790. Ses principales dispositions sont au nombre de quatre. Elles concernent :

• **Les circonscriptions ecclésiastiques** : il ne doit plus y avoir qu'un diocèse par département, qu'une paroisse par tranche de 6000 âmes. 53 diocèses sont donc supprimés pour ramener leur nombre à 83 (le même que celui des départements) ; le nombre des métropoles ecclésiastiques est réduit à dix : Paris, Reims, Besançon, Lyon, Aix, Toulouse, Bordeaux, Bourges, Rennes et Rouen ; certaines paroisses sont également supprimées ;

• **le mode de nomination des évêques et des curés** : on procédera par **élections**[2]. Les électeurs choisis dans chaque canton par les assemblées primaires de citoyens actifs et rassemblés au chef-lieu du département, éliront l'évêque ; cette élection aura lieu obligatoirement un dimanche, à la fin de la messe à laquelle *"seront tenus d'assistés tous les électeurs"*. L'évêque devra **informer le pape**[3] de son élection *"en témoignage d'unité de foi"*, mais il ne pourra *"s'adresser à lui pour en obtenir aucune confirmation"*. Quant aux curés, ils seront également élus, après avoir été vicaires au moins cinq ans ;

• **la composition et le fonctionnement des assemblées ecclésiastiques** : des synodes métropolitains sont créés auxquels participent tous les ecclésiastiques du diocèse ; dans l'exercice de ses fonctions, l'évêque est assisté d'un **Conseil** habituel et **permanent** dont les membres doivent avoir été vicaires pendant au moins dix années ;

• **les traitements des membres du clergé** : les évêques recevront un traitement de 50 000 livres à Paris, de 20 000 livres dans les villes de plus de soixante mille habitants, de 12 000 livres dans les autres ; les curés percevront 6000 livres à Paris, 4000 dans les villes de plus de cinquante mille habitants, 1200 ailleurs. Par ailleurs, l'État est tenu d'assurer un logement convenable aux évêques, curés et vicaires.

---

[2] **Tous** citoyens actifs : juifs, déistes ou athées se prononcent donc. (F.M.)

[3] Dans l'esprit Moderne, "conciliariste", et non pas "papiste". Quelle audace de cette "révolution bourgeoise"... (F.M.)

L'Assemblée a voté la Constitution civile du clergé

Ce sont deux Églises qui s'affrontent

L'Assemblée Constituante a achevé de voter, aujourd'hui, la Constitution civile du clergé, au terme de six semaines de débats passionnés. L'ensemble de ce dispositif législatif comporte quatre-vingt-neuf articles regroupés en quatre titres et portant sur les offices ecclésiastiques, les conditions de nomination à ces offices, le traitement des ministres de la religion et **l'obligation de résidence**. Notre correspondant parlementaire rend compte de ces débats.

Paris, le 12 juillet 1790

Si l'on voulait résumer en quelques mots les débats qui viennent de se dérouler dans la grande salle du Manège aux Tuileries, on pourrait considérer qu'il s'agit de la victoire des gallicans sur les tridentins (du nom du concile de Trente, 1545-1563), des "primitifs" sur les "conservateurs", des partisans du mouvement, emmenés par le laïc Armand-Gaston **Camus**, sur ceux de la résistance conduits par l'abbé Jean-Siffrein **Maury**.

Les articles concernant l'obligation faite aux évêques, curés et abbés de résider sur le lieu de leur office ecclésiastique et concernant leur traitement n'ont guère soulevé de difficultés. Un certain nombre d'abus, souvent dénoncés dans les Cahiers de doléance, ont ainsi été supprimés. Tout juste peut-on signaler l'intervention de Maximilien **Robespierre** qui, le 16 juin, a considéré que *"l'auteur pauvre et bienfaisant de la religion a voulu que ses ministres fussent pauvres car il savait qu'ils sont corrompus par la richesse"*. Ce retour à une Église "primitive", simplifiée, débarrassée de ses ors et privilèges, était nécessaire ; peu de députés s'y sont opposés.

En revanche, les oppositions ont été très vigoureuses sur le système d'élection des ministres du culte et, plus encore, sur les liens unissant les évêques français au pape.

• **Élection**. Si *"l'État n'est pas dans l'Église, l'Église est dans l'État"*, comme l'a déclaré Camus ; il n'est donc pas anormal qu'évêques et prêtres, au même titre que d'autres fonctionnaires, soient soumis à l'élection. Il faut cependant noter que les électeurs étant les *citoyens actifs* d'un département ou d'un district, ils participent au vote, non pas en qualité de catholiques pratiquants, mais de personnes payant le montant de l'impôt requis. Cela ne leur donne nulle compétence dans les choses de la religion, ont estimé nombre de députés, comme l'abbé Jacquemart, député d'Angers, qui considère ce système comme *"aberrant"*[4].

• **Les évêques et le pape**. L'article 19 du titre II prévoit que "l'évêque élu ne pourra s'adresser au pape pour en obtenir confirmation ; mais il lui écrira comme au chef visible de l'Église universelle, en témoignage d'unité de foi". La primauté du pape en matière spirituelle est reconnue, mais non en matière juridictionnelle.

"Inadmissible", a estimé l'abbé Leclerc, député d'Alençon : "Les pouvoirs de l'Église sont inaliénables et imprescriptibles" ; pour l'abbé Goulard, député du Forez, "on veut rompre

[4] Votre abbé Jacquemart voulait-il le suffrage universel ?!! Ce n'est pas qu'ils paient l'impôt, le problème ! C'est qu'ils ont une âme et sont intéressés à la morale ! (F.M.)

les liens de subordination qui lient les évêques à leur chef". Plus virulent encore, l'abbé Maury a considéré cette mesure comme "hérétique et schismatique" puisqu'elle remet en cause la structure pyramidale de l'Église définie par le concile de **Trente**[5].

Un concile qui instaurait le *"despotisme ecclésiastique"* a rétorqué Camus, qui a plaidé avec ferveur et talent – c'est un ancien avocat – pour une Église plus horizontale où les liens unissant pape, évêques, prêtres et laïcs seraient de l'ordre de la foi et de la confiance réciproque, et non plus de la hiérarchie et de la discipline.

On le voit, cette attitude jugée *"scandaleuse"* par certains, n'était pas celle d'un anticlérical, encore moins d'un athée. C'était celle d'un chrétien désireux de mettre le clergé au service du peuple. Un "chrétien révolutionnaire" ?

R.T.

Le Vatican et la Constitution civile du clergé

Pie VI parle enfin, et il condamne !

*On attendait depuis huit mois la réaction officielle du Vatican après le vote de la Constitution civile du clergé. De nombreux évêques et prêtres, hésitant à prêter le serment imposé, espéraient un arrangement avec Rome ou, pour le moins, une écoute bienveillante qui aurait pu éviter une condamnation pure et simple. Leurs espoirs seront déçus. En rendant public, aujourd'hui, le bref "**Quot Aliquantum**", Pie VI confirme les craintes que certains nourrissaient : c'est le coup de crosse suprême et sans appel. Le pape Braschi, d'ailleurs, ne lance pas seulement les foudres vaticanes contre la constitution civile du clergé : **il condamne tout aussi bien la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen**[6], déclarant notamment "Cette égalité, cette liberté si exaltées par l'Assemblée nationale n'aboutissent qu'à renverser la religion catholique…" Et le pape n'hésite pas à affirmer que "la liberté de penser et d'agir… est un droit chimérique contraire aux droits du Créateur."*

Rome, le 10 mars 1791,
de notre correspondant permanent

Voilà une déclaration qui ne va pas calmer l'urticaire gallicane qui démange encore nombre d'évêques et de prêtres français ! Personne, cependant, ici, à Rome, n'a été surpris par le bref *Quot Aliquantum*. Pie VI avait déjà fait connaître ses griefs devant le consistoire des cardinaux (un secret qui avait été bien mal gardé dans les couloirs du Vatican) et, s'il n'a pas réagi officiellement plus tôt, c'est sans doute parce qu'il ne voulait pas accabler davantage Louis XVI qui avait ratifié les décrets de l'Assemblée.

[5] Contre-Réforme, Saint Barthélemy ! Vous ne changerez jamais ! (Donnez-nous Lamennais…) (F.M.)
[6] On y voit plus clair !… (F.M.)

À maintes reprises, pourtant, des catholiques français avaient sollicité l'avis de Rome sur la Constitution civile du clergé. Mais Pie VI avait jugé qu'il était urgent d'attendre et avait renvoyé l'affaire "en commission" en confiant le dossier à la Congrégation romaine des affaires françaises. Le Vatican hésitait sur la conduite à tenir : il ne voulait pas heurter de front la susceptibilité gallicane ; il ne souhaitait pas davantage donner un prétexte aux émeutiers du Comtat Venaissin, cette enclave Vaticane dans notre terre de France, lesquels réclament leur rattachement à la Patrie de la Révolution ; et, plus que tout, il avait peur du schisme, bien que la majorité des évêques de France ait manifesté, à maintes reprises, son attachement au "successeur de saint Pierre". Qu'on se rappelle, à ce propos, l'*Exposition des principes sur la Constitution civile du clergé*, rendue publique en octobre dernier et qui a reçu l'approbation de quatre-vingt-treize évêques ; ceux-ci y affirmaient : *"Nous voulons éviter le schisme. Nous voulons employer tous les moyens de la sagesse et de la charité pour prévenir les troubles dont une déplorable scission peut devenir l'ouvrage…"*.

Dangereux et répréhensible

Le texte papal est sans appel. On peut y lire notamment : "Que peut-il y avoir de plus insensé que d'établir parmi les hommes cette liberté et cette égalité effrénée qui semble étouffer la raison ? Quoi de plus contraire aux droits du Dieu créateur qui borna la liberté de l'homme par la défense du mal que cette "liberté de penser et d'agir" que l'Assemblée nationale accorde à l'homme social comme un droit imprescriptible de la nature ?

La Constitution civile du clergé renverse les dogmes les plus sacrés et la discipline la plus solennelle de l'Église, détruit les droits du premier Siège apostolique, ceux des évêques, des prêtres, des ordres religieux des deux sexes [moines…][7] et de toute la communion catholique, abolit les cérémonies les plus saintes, s'empare des domaines et des revenus ecclésiastiques, et entraîne de telles calamités qu'on aurait peine à les croire si on ne les éprouvait."

Puis Pie VI s'insurge contre "la suppression du droit qu'a le pontife romain de confirmer l'élection des évêques" et critique le fonctionnement des Conseils épiscopaux : "N'est-ce pas vouloir que chaque diocèse soit gouverné par des prêtres dont l'autorité anéantira la juridiction de l'évêque ?".

Enfin, après avoir blâmé Talleyrand, l'évêque d'Autun, de "s'être souillé d'un parjure aussi volontaire que sacrilège, en prêtant un serment contraire aux dogmes de l'Église et à ses droits les plus sacrés", le pape Pie VI conclut en considérant que la Constitution civile du clergé, "depuis le début jusqu'à la fin, n'offre rien qui ne soit dangereux et répréhensible".

Notre ambassadeur à Rome, le très aristocrate cardinal de Bernis, peut se frotter les mains après cette rupture officielle : contrairement à la mission qui lui avait été confiée de chercher un arrangement avec le Vatican, il n'a fait que jeter de l'huile sur le feu !

Roger Tréfeu

[7] Ici et par la suite, les remarques entre crochets sont de Freddy Malot. (nde)

“L’ogre du Tibre” brûlé en effigie

Nombreuses réactions, parfois violents,
au bref *Quot Aliquantum* du pape Pie VI.

Depuis la condamnation de la Constitution civile par le pape Pie VI, les réactions ont été nombreuses dans le clergé français.

Dans certaines régions, on signale notamment des mouvements de rétractations parmi des prêtres ayant prêté serment : c’est ainsi que l’évêque de Gap, Mgr de la Broue de Vareilles, se félicite d’avoir ramené une cinquantaine de prêtres dans les rangs du clergé réfractaire.

Un vicaire de la Madeleine explique ainsi pourquoi il souhaite se rétracter après avoir prêté serment : *“Je désavoue mon imprudence dans toute son étendue ; j’ai déjà imploré la miséricorde de Dieu sur mon égarement ; rien ne sera plus capable de m’arracher de la vraie foi, du centre de l’unité, de la chaire de Pierre, de l’obéissance à mon évêque, ni la perte des biens, ni les dangers, ni la mort même…”*. On peut penser qu’un tel mouvement, reposant essentiellement sur la crainte d’être considéré comme schismatique, va se poursuivre…

C’est d’ailleurs ce terme de schisme que récusent certains évêques et curés assermentés qui, **au nom de la tradition gallicane** [Bossuet], ne reconnaissent au pape qu’une primauté spirituelle mais non juridictionnelle. Ainsi, Mgr Delcher, évêque de la Haute-Loire, considère que *“le pape n’a nulle juridiction immédiate sur le peuple de France, il ne peut pas prononcer contre eux aucune peine canonique, s’il n’y est pas autorisé par le consentement du souverain”*.

L’abbé Plumecoq, curé de la paroisse Saint-Albin, à Douai, va encore plus loin : *“Je ne crois pas, écrit-il, qu’aucun canoniste, ni aucun théologien ait jamais pu prétendre sérieusement que la juridiction spirituelle des évêques dépende du pape. Ils la tiennent directement de Dieu…”*.

Mais les réactions les plus brutales contre le pape Pie VI sont venues du **peuple lui-même** : sur la place du Palais-Royal, à Paris, au milieu des cris, on a brûlé un mannequin représentant *“L’ogre du Tibre”*, portant dans une main un poignard, dans l’autre le bref *Quot Aliquantum* ; sur le front et la poitrine de ce mannequin figuraient deux inscriptions : *“Fanatisme”* et *“Guerre civile”*.

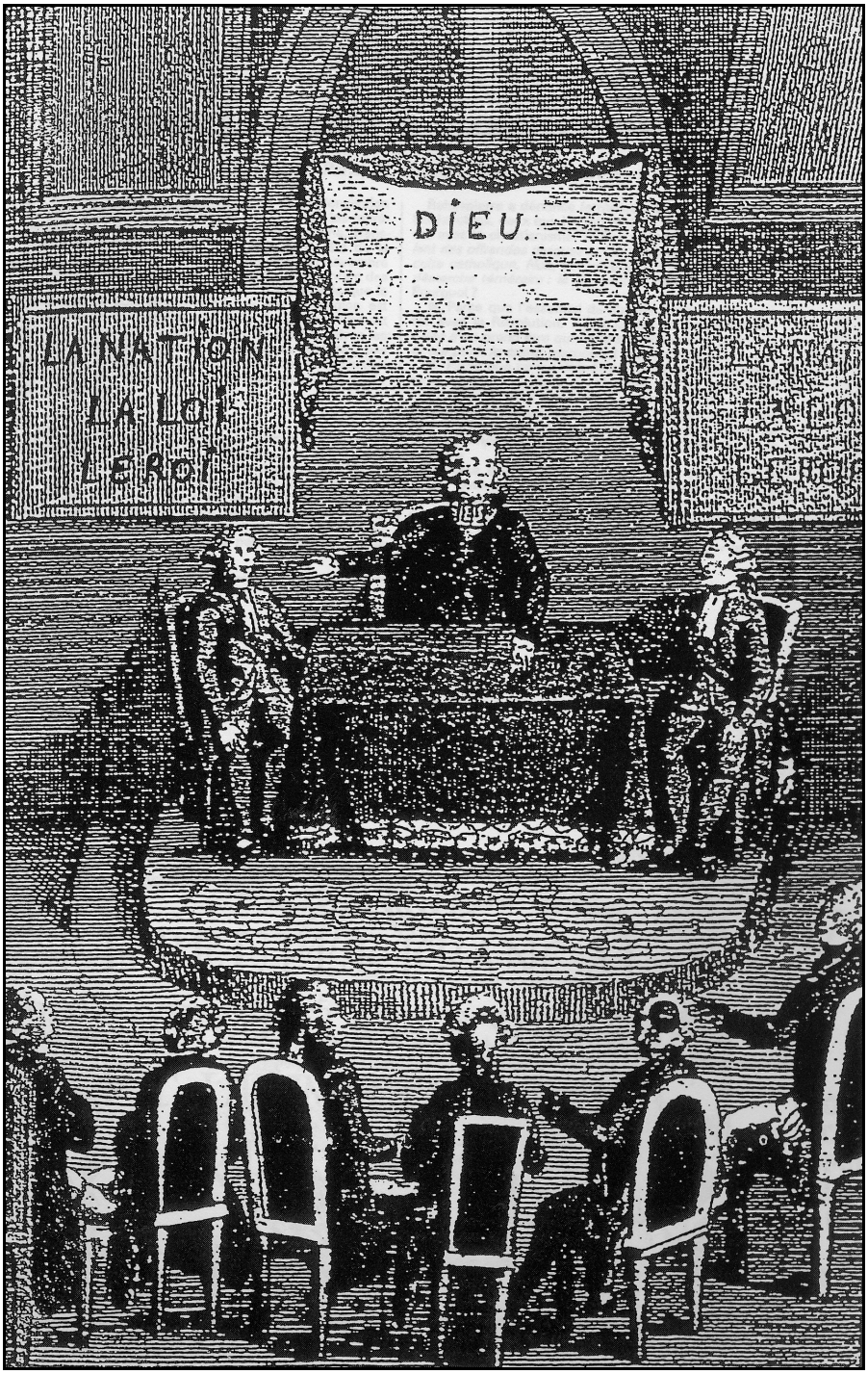

Proclamation de l'évêque (élu) de Paris

Fête de l'Être Suprême

Le 20 prairial An II (8 juin 1794), à Paris.

Robespierre contre la Déchristianisation

Au club des Jacobins, Paris,

21 novembre 1793 (1er frimaire An II)

Fête de l'Être suprême (8 juin 1794)

20 prairial an II (8 juin 1794) :
énorme succès populaire pour la fête de l'Être suprême !

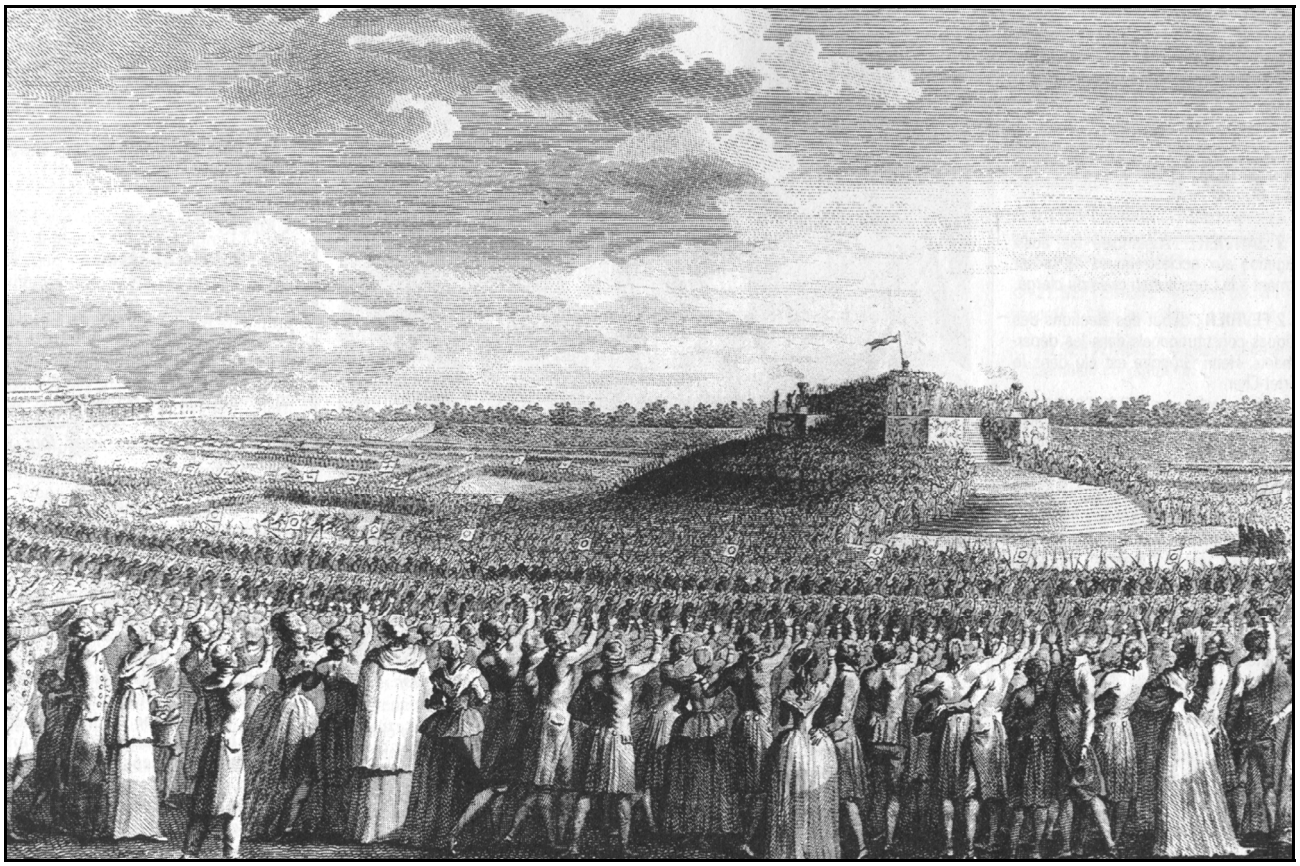

8 juin 1794. Fête de l'Être suprême au Champs-de-Mars.

La fête de l'Être suprême, célébrée pour la première fois le 20 prairial dernier (8 juin 1794), survivra-t-elle à la chute de son créateur, Robespierre ? Elle n'a en tout cas jamais fait l'unanimité, à la différence d'autres fêtes nationales, comme celle de la Fédération, qui marque chaque 26 messidor depuis 1790 (14 juillet).

L'hymne "Père de l'univers, suprême intelligence" de la fête de l'Être suprême a été chanté par 2500 adultes et enfants.

Un groupe de monstres représentant l'Athéisme, l'Égoïsme et le Néant ayant été solennellement incendié, la Statue immaculée de la Sagesse, qu'il dissimulait, est apparue.

Robespierre s'était distingué du reste de la Convention par la couleur de son habit et la grosseur de son bouquet, et qu'il marchait trop vite devant le char de la Liberté, traîné par huit bœufs languissants.

Sur la proposition de Robespierre, la Convention décida qu'il serait célébré une fête de l'Être suprême, et cette cérémonie eut lieu le 8 juin 1794, d'abord dans le jardin des Tuileries, puis au Champs-de-Mars.

Dans le jardin des Tuileries, un groupe de figures allégoriques occupait la place du bassin. C'était l'Athéisme, l'Égoïsme et d'autres monstres, auxquels Robespierre devait mettre le feu. Les représentants du peuple se rendirent à la fête ; à leur tête parut Robespierre, alors président de l'**Assemblée**. Les représentants avaient des fleurs à la main, et ils portaient l'habit bleu à large revers, le panache et la ceinture tricolores. Robespierre, en costume bleu de ciel, portait un gros bouquet d'épis, de fleurs et de fruits. Le peuple applaudissait, mais les conventionnels étaient silencieux et mornes. Robespierre prononça un discours dans lequel il disait que les Français reconnaissaient l'Être suprême et l'immortalité de l'âme.

Un roulement de deux cents tambours annonça le départ du cortège pour le Champ-de-Mars. La Convention marchait entourée d'un ruban tricolore, porté par des enfants, des adolescents, des hommes mûrs et des vieillards, tous ornés de violettes, de myrtes ou de chêne. Au centre du Champs-de-Mars s'élevait un amphithéâtre en forme de montagne, d'après un plan fourni par le grand peintre **David**. Un chœur de deux mille cinq cents voix entonna un hymne de Chénier.

Lorsque la Convention eut pris place au sommet de la montagne, lorsque le cortège se fut répandu autour, les jeunes filles jetèrent de toutes parts des fleurs ; les mères élevèrent leurs enfants vers le ciel ; les jeunes gens tirèrent leurs sabres, et jurèrent solennellement de défendre la patrie.

La fête de l'Être suprême produisit un effet qui rappelait la Fédération de 1790.

Le Culte de l'Être Suprême et Robespierre

Ce fut à la même époque que Robespierre, jugeant nécessaire d'ajouter à la morale l'appui de la religion, fit proposer, dès le 15 germinal, au comité, par Saint-Just et par Couthon, un rapport en faveur des idées religieuses et morales. Ces ouvertures rencontrèrent une vive opposition : Collot, Billaud et **Carnot** [chéri de Badinter et Cie] pensaient que ce serait ramener à l'idolâtrie. Mais, quand ils virent les Jacobins accueillir avec une équivoque approbation l'exécution des hébertistes et des dantonistes, ils se décidèrent, dans l'espoir de réchauffer leur enthousiasme pour le comité. Robespierre, selon son désir, chargé du rapport, parut à la tribune de la Convention, le 18 floréal an II (**7 mai 1794**).

Après avoir démontré l'existence de Dieu, il établit que l'immoralité est la base du despotisme, comme la vertu est l'essence des républiques.

"Toute institution, ajouta-t-il, toute doctrine qui console et qui élève les âmes doit être accueillie ; rejetez toutes celles qui tendent à les dégrader et à les corrompre ; ranimez, exaltez tous les sentiments généreux. Qui donc t'a donné la mission d'annoncer au peuple que la divinité n'existe pas, à toi qui te passionnes pour cette aride doctrine, et qui ne te passionnes jamais pour la patrie ? Quel avantage trouves-tu à persuader à l'homme qu'une force aveugle préside à ses destinées et frappe au hasard le crime et la vertu, que son âme n'est qu'un souffle léger qui s'éteint aux portes du tombeau ? L'idée de son néant lui imposera-t-elle des sentiments plus purs et plus élevés que son immortalité ? Lui inspirera-t-elle plus de respect pour ses semblables et pour lui-même, plus de dévouement pour la patrie, plus d'audace à braver la tyrannie, plus de mépris pour la mort ou pour la volupté ? Vous, qui regrettez un ami vertueux, vous aimez à penser que la plus belle partie de lui-même a échappé au trépas ? Vous, qui pleurez sur le cercueil d'un fils ou d'une épouse, êtes-vous consolé par celui qui vous dit qu'il ne reste plus d'eux qu'une vile poussière ? Malheureux qui expirez sous les coups d'un assassin, votre dernier soupir est un appel à la justice éternelle ! L'innocence, sur l'échafaud, fait pâlir le tyran sur son char de triomphe. L'idée de l'Être suprême et de l'immortalité de l'âme est un appel continuel à la justice ; elle est donc sociable et républicaine !..."

Le rapporteur proposa le décret suivant :

"Le peuple français reconnaît l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme ; il reconnaît que le culte digne de l'Être suprême est la pratique des devoirs de l'homme. Il met au premier rang de ces devoirs de détester la mauvaise foi et la tyrannie, de punir les tyrans et les traîtres, de secourir les malheureux, de respecter les faibles, de défendre les opprimés, de faire aux autres tout le bien qu'on peut et de n'être injuste envers personne.

Il sera institué des fêtes pour rappeler l'homme à la pensée de la divinité et à la dignité de son être. Elles emprunteront leurs noms des événements glorieux de notre révolution, des vertus les plus chères et les plus utiles à l'homme, des plus grands bienfaits de la nature.

La république française célébrera tous les ans les fêtes du 14 juillet 1789, du 10 août 1792, du 21 janvier 1793, du 31 mai 1793.

Elle célébrera aux jours de décadis les fêtes dont l'énumération suit : À l'Être suprême et à la nature. – Au genre humain. – Au peuple français. – Aux bienfaiteurs de l'humanité. – Aux martyrs de la liberté. – À la liberté et à l'égalité. – À la république. – À la liberté du monde. – À l'amour de la patrie. – À la haine des tyrans et des traîtres. – À la vérité. – À la justice. – À la pudeur. – À la gloire et à l'immortalité. – À l'amitié. – À la frugalité. – Au courage. – À la bonne foi. – À l'héroïsme. – Au désintéressement. – Au stoïcisme. – À l'amour. – À la foi conjugale. – À l'amour paternel. – À la tendresse maternelle. – À la piété filiale. – À l'enfance. – À la jeunesse. – À l'âge viril. – À la vieillesse. – Au malheur. – À l'agriculture. – À l'industrie. – À nos aïeux. – À la postérité. – Au bonheur.

La liberté des cultes est maintenue, conformément au décret du 18 frimaire.

Tout rassemblement aristocratique et contraire à l'ordre public sera réprimé.

Il sera célébré, le 20 prairial prochain, une fête en l'honneur de l'Être suprême."

Le décret fut voté à l'unanimité ; néanmoins, on remarqua que les passages religieux du rapport ne furent pas applaudis autant que ceux dirigés contre les factions.

Ce fut sous les auspices de la victoire qu'arriva la journée du 20 prairial. David fit le plan de la fête ; les poëtes et les meilleurs compositeurs apportèrent leur concours. Il fut décrété que tous les députés assisteraient à la cérémonie, avec le costume des représentants en mission, et qu'ils tiendraient à la main un bouquet d'épis de blé, de fleurs et de fruits.

Le 20 prairial était un décadi. Jamais le soleil ne se montra plus radieux ; jamais tant de circonstances ne favorisèrent la célébration d'une fête nationale. Le peuple, las de la terreur, espérait que l'adoration du Tout-Puissant allait clore l'ère des justices, et laisser enfin la paisible jouissance des bienfaits de la révolution.

Dès l'aurore, des banderoles tricolores flottent aux fenêtres de chaque maison, dont les portes sont décorées de feuillage ; les places publiques sont jonchées de fleurs. La musique salue le jour ; le canon donne le signal de la fête, et le peuple inonde les rues et les places, laissant ses habitations sous la sauvegarde des vertus publiques. Les adolescents, armés de fusils, forment un bataillon carré autour du drapeau de leur section. Les pères, sans armes, conduisent leurs petits enfants armés d'une épée. Les mères portent à la main des bouquets de roses ; et leurs filles les accompagnent avec des corbeilles de fleurs et de fruits. On se rend ainsi au Jardin-National (Tuileries). Un amphithéâtre destiné à la Convention avait été élevé au centre ; les sections se rangent tout autour.

On attend la Convention, qui fait chercher partout Robespierre son président. Ce dernier, invité à déjeuner par Villatte qui logeait au pavillon de Flore, s'était oublié dans son extase en contemplant la foule. "Voilà, disait-il, la plus intéressante portion de l'humanité : l'univers est ici rassemblé. Ô nature ! que ta puissance est sublime et délicieuse ! Comme les tyrans doivent pâlir à l'idée de cette fête !"

Enfin Robespierre paraît à la tête de l'Assemblée, qui vient, au milieu des cris enthousiastes du peuple, s'asseoir sur les gradins de l'amphithéâtre. Le président prononce le discours suivant :

"Il est enfin arrivé ce jour fortuné que le peuple français consacre à l'Être suprême. Jamais le monde qu'il a créé ne lui offrit un spectacle aussi digne de ses regards. Il a vu régner sur la terre la tyrannie, le crime et l'imposture ; il voit dans ce moment une nation

entière, aux prises avec tous les oppresseurs du genre humain, suspendre le cours de ses travaux héroïques pour élever sa pensée et ses vœux vers le grand Être qui lui donna la mission de les entreprendre et la force de les exécuter. Peuple généreux, veux-tu triompher de tous tes ennemis ? Pratique la justice, et rends à la Divinité le seul culte digne d'elle. Peuple, livrons-nous aujourd'hui aux justes transports d'une pure allégresse ; demain nous combattrons encore les vices et les tyrans ; nous donnerons au monde l'exemple des vertus républicaines, et ce sera l'honorer encore."

On exécuta une symphonie : le président se dirigea vers le bassin sur lequel on avait élevé le monstre de l'athéisme, et y mit le feu : l'on vit alors paraître dessous la statue de la sagesse. Les applaudissements recommencent ; les bannières, les rameaux sont agités dans les airs. Robespierre remonte à sa tribune, et prononce un second discours qu'il termine ainsi :

"Être des êtres, nous n'avons point à t'adresser d'injustes prières ; tu connais ces créatures sorties de tes mains ; leurs besoins n'échappent pas plus à tes regards que leurs plus secrètes pensées. La haine de la mauvaise foi et de la tyrannie brûle dans nos cœurs avec l'amour de la justice et de la patrie ; notre sang coule pour la cause de l'humanité ; voilà notre prière, voilà nos sacrifices, voilà le culte que nous t'offrons !"

Ensuite, la Convention et les sections se rendent au Champ-de-Mars. La foule criait vive Robespierre, qui attirait tous les regards et dont la figure, ordinairement triste et soucieuse, rayonnait de joie. Comme il se séparait de ses collègues en marchant, ceux-ci reconnurent, dans cette circonstance, un indice de prétentions audacieuses : *Voyez-vous*, disaient-ils, *comme on l'applaudit ? Ne veut-il pas faire le Dieu ? N'est-ce pas le grand-prêtre de l'Être suprême ?... Il y a encore des Brutus...* D'autres déclamaient à demi-voix le célèbre exorde de Mirabeau [cynique, débauché vendu au Roi !] sur le droit de paix et de guerre, et s'arrêtaient avec complaisance sur ces mots : *Il n'y a qu'un pas du Capitole à la roche Tarpéienne*. Ces murmures venant aux oreilles de Robespierre troublaient son triomphe ; néanmoins, il feignit de ne rien entendre ; sa figure resta sereine.

Le cortège passa sous plusieurs portiques ornés de fleurs. Au milieu du Champ-de-Mars s'élevait, à la place de l'autel de la patrie, une montagne couronnée par un chêne. Les législateurs s'assoient au sommet ; les bataillons d'adolescents se rangent autour ; le groupe des vieillards se place à droite des députés, les jeunes filles et les mères de famille à gauche. La musique exécute un hymne à la Divinité ; puis les vieillards, les adolescents et les femmes chantent des strophes adressées à l'Être suprême. La journée se termina par des danses aux Tuileries et aux Champs-Élysées.

Toutes les communes célébrèrent avec les mêmes transports de la fête de l'Être suprême qui fut, sans contredit, la plus belle de toutes celles de la révolution. Mais un grand nombre de conventionnels la considérèrent comme un retour vers la superstition et un outrage à la raison. D'autres ne virent, dans les idées de Robespierre, qu'une comédie pour arriver au pouvoir suprême, en captant les masses religieuses du peuple, après avoir gagné les masses républicaines par sa conduite révolutionnaire.

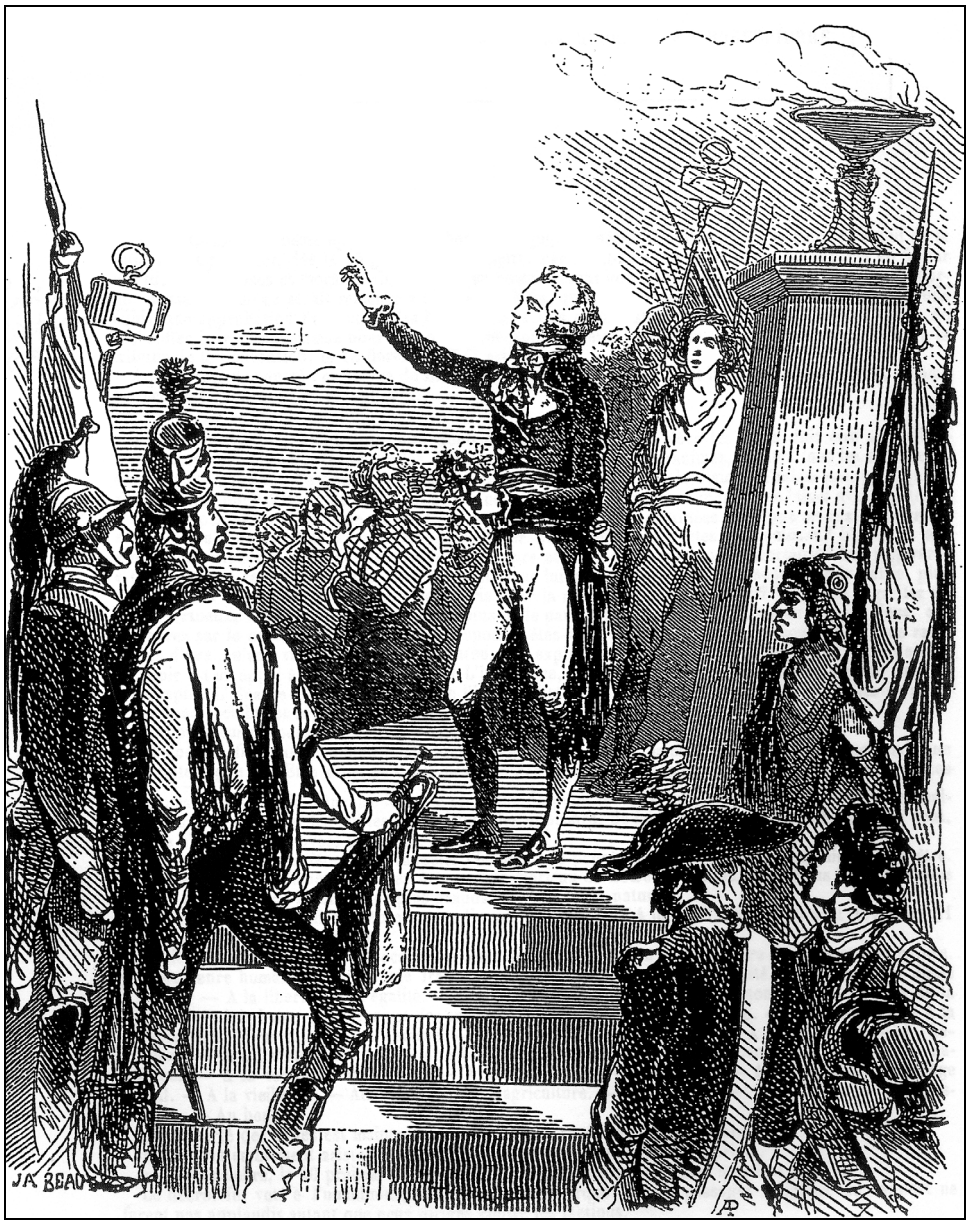

Discours de Robespierre lors de la Fête à l'Être suprême

Robespierre,

"Sur les rapports des idées religieuses et morales avec les principes républicains et les fêtes nationales"

"Qui donc t'a donné la mission d'annoncer au peuple que la Divinité n'existe pas, ô toi qui te passionnes pour cette aride doctrine, et qui ne te passionnas jamais pour la patrie ? Quel avantage trouves-tu à persuader l'homme qu'une force aveugle préside à ses destinées, et frappe au hasard le crime et la vertu ; que son âme n'est qu'un souffle léger qui s'éteint aux portes du tombeau ?

L'idée de son néant lui inspirera-t-elle des sentiments plus purs et plus élevés que celle de son immortalité ? lui inspirera-t-elle plus de respect pour ses semblables que pour lui-même, de dévouement pour la patrie, plus d'audace à braver la tyrannie, plus de mépris pour la mort ou pour la volupté ? Vous qui regrettez un ami vertueux, vous aimez à penser que la plus belle partie de lui-même a échappé au trépas ! Vous qui pleurez sur le cercueil d'un fils ou d'une épouse, êtes-vous consolé par celui qui vous dit qu'il ne reste plus d'eux qu'une vile poussière ? Malheureux qui expirez sous les coups d'un assassin, votre dernier soupir est un appel à la justice éternelle ! L'innocence sur l'échafaud fait pâlir le tyran sur son char de triomphe : aurait-elle cet ascendant, si le tombeau égalait l'oppresseur et l'opprimé ? Malheureux sophiste ! De quel droit viens-tu arracher à l'innocence le sceptre de la raison pour le remettre dans les mains du crime, jeter un voile funèbre sur la nature, désespérer le malheur, réjouir le vice, attrister la vertu, dégrader l'humanité ? (...) l'idée de l'Être suprême et de l'immortalité de l'âme est un rappel continuel à la justice ; elle est donc sociale et républicaine".

Robespierre, 18 floréal an II (7 mai 1794).

Fête de l'Être suprême, le 20 prairial An II (8 juin 1794)

Décret – 7 mai 1794

Voici le décret par lequel fut établi et organisé (18 floréal an II) le culte de l'Être suprême :

"- I. Le peuple français reconnaît l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme.

- II. Il reconnaît que le culte digne de l'Être suprême est la pratique des devoirs de l'homme.

- III. Il met au premier rang de ces devoirs de détester la mauvaise foi et la tyrannie, de punir les tyrans et les traîtres, de secourir les malheureux, de respecter les faibles, de défendre les opprimés, de faire aux autres tout le bien que l'on peut et de n'être injuste envers personne.

- IV. Il sera institué des fêtes pour rappeler l'homme à la pensée de la Divinité et à la dignité de son être.

- V. Elles emprunteront leurs noms des événements glorieux de notre Révolution, des vertus les plus chères et les plus utiles à l'homme, des plus grands bienfaits de la nature.

- VI. La République française célébrera tous les ans les fêtes du 14 juillet 1789, du 10 août 1792, du 21 janvier 1793, du 31 mai 1793.

- VII. Elle célébrera aux jours de décades les fêtes dont l'énumération suit :

À l'Être suprême et à la Nature. – Au Genre humain. – Au Peuple français. – Aux Bienfaiteurs de l'humanité. – Aux Martyrs de la liberté. – À la Liberté et à l'Égalité. – À la République. – À la Liberté du monde. – À l'Amour de la patrie. – À la Haine des tyrans et des traîtres. – À la Vérité. – À la Justice. – À la Pudeur. – À la Gloire et à l'Immortalité. – À l'Amitié. – À la Frugalité. – Au Courage. -À la Bonne Foi. – À l'Héroïsme. – Au Désintéressement. – Au Stoïcisme. – À l'amour. – À l'Amour conjugal. – À l'amour paternel. – À la Tendresse maternelle. – À la Piété filiale. – À l'Enfance. – À la Jeunesse. – À l'Âge viril. – À la Vieillesse. – Au Malheur. – À l'Agriculture. – À l'Industrie. – À nos Aïeux. – À la Postérité. – Au Bonheur.

- VIII. Les Comités de salut public et d'instruction publique sont chargés de présenter un plan d'organisation de ces fêtes.

- IX. La Convention nationale appelle tous les talents dignes de servir la cause de l'humanité à l'honneur de concourir à leur établissement par des hymnes et par des chants civiques, et par tous les moyens qui peuvent contribuer à leur embellissement et à leur utilité.

- X. Le Comité de salut public distinguera les ouvrages qui lui paraîtront les plus propres à remplir ces objets et récompensera leurs auteurs.

- XI. La liberté des cultes est maintenue, conformément au décret du 18 frimaire.

- XII. Tout rassemblement aristocratique et contraire à l'ordre public sera réprimé.

- XIII. En cas de troubles dont un culte quelconque serait l'occasion ou le motif, ceux qui les exciteraient par des prédications fanatiques ou par des insinuations contre-révolutionnaires, ceux qui les provoqueraient par des violences injustes et gratuites, seront également punis selon la rigueur des lois.

- XIV. Il sera fait un rapport particulier sur les dispositions de détail relatives au présent décret.

- XV. Il sera célébré, le 20 prairial prochain, une fête en l'honneur de l'Être suprême. – David est chargé d'en présenter le plan à la Convention nationale."

Le 23 floréal, le Comité de salut public prit l'arrêté suivant, où le discours de Robespierre fut présenté comme un texte sacré, comme l'Évangile de la religion nouvelle :

"Le Comité de salut public arrête qu'au frontispice des édifices ci-devant consacrés au culte on substituera à l'inscription : Temple de la Raison, ces mots de l'article 1er du décret de la Convention nationale du 18 floréal : ***Le peuple français reconnaît l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme***. – Le Comité arrête pareillement que le rapport et le décret du 18 floréal seront lus publiquement, les jours de décade, pendant un mois, dans ces édifices. – Les agents nationaux près les communes de la République sont chargés de l'exécution du présent arrêté ; ils en rendront compte sans délai au Comité".

Aussitôt les agents du nouveau culte s'emparèrent des églises, sur les portes desquelles ils gravèrent en lettres d'or les paroles de leur maître. Ils provoquèrent un pétitionnement pour que ce culte fût salarié par l'État.

Robespierre désavoua et fit rejeter un passage de l'adresse où Jullien demandait, d'après Rousseau, qu'on bannit de la République tous ceux qui ne croiraient pas à la Divinité. "Ce principe, dit Robespierre, ne doit pas être adopté. Ce serait inspirer trop de frayeur à une multitude d'imbéciles ou d'hommes corrompus. Je ne suis pas d'avis qu'on les poursuive tous, mais seulement ceux qui conspirent contre la liberté. Je crois qu'il faut laisser cette vérité dans les écrits de Rousseau, et ne pas la mettre en pratique."

Lyon 1794

Les membres de cette nouvelle société populaire, dégagés de l'influence matérialiste de Fouché, et comprenant très-bien que, même en matière politique, l'unité religieuse était un moyen de conservation qu'on ne saurait jamais trop employer avec le peuple, applaudirent alors, avec transport, au décret que l'Assemblée conventionnelle venait de rendre sur la motion de Robespierre, reconnaissant, au nom du peuple français, l'Être suprême et l'immortalité de l'âme.

Dans la matinée du 5 juin la **population** lyonnaise était groupée devant de longues et de nombreuses **affiches** placardées par ordre de la municipalité ; elles contenaient, avec le programme de la cérémonie, une proclamation des plus romantiques :

"Citoyens ! disait-elle : le décadi, ce jour consacré à l'Être suprême, approche, le temps presse, et la fête est pour tous les républicains nos frères et nos amis. L'idée et le sentiment du bonheur nous sont rendus. Le bonheur ! Il est désormais notre plus doux espoir. Épanchez donc avec nous la joie de vos cœurs, par toutes les voies ostensibles : la nature inséparable de la vertu et de la liberté, dont les tyrans circonvinrent, mais n'étouffèrent jamais les inspirations saintes, fière d'avoir rétabli son véritable empire chez un peuple

digne d'elle, vous offre sur son sein riant et fécond, une moisson de verdure et de fleurs, pour servir d'ornements à vos fêtes.

Le despotisme épuisait pour les siennes les raffinements de l'art le plus fastueux. Pour nous, c'est dans l'aimable simplicité des champs, dans les richesses gracieuses des jardins, dans les teintes fraîches et les couleurs douces du printemps, que doivent consister les frais des nôtres, des modestes amis de l'égalité. Que chaque rue, chaque maison, chaque porte, que toute la commune enfin, ornée de portiques, de guirlandes, de voûtes de verdure où flotteront à travers les flammes ardentes les riches banderoles et les drapeaux tricolores, emblèmes chers à la liberté, présentent de toutes parts en même temps les symboles de l'allégresse générale, et fassent éclater aux rayons étincelants de l'astre du jour et sous les voûtes du ciel, cette unité de vœux, de sentiments et de bonheur qui doit régner dans toutes les âmes ! Oui, citoyens, vos magistrats, avides de votre bonheur, viennent, au milieu de vous, confondre à l'avance, dans une invitation pressante et fraternelle, leurs sentiments avec les vôtres."

La fête de l'Être suprême eut lieu dans l'église paroissiale de **Saint-Jean** qu'on avait disposée en conséquence. Une statue colossale de quinze à seize mètres reposant sur un piédestal d'exacte proportion, placé dans le chœur sur l'emplacement même du maître-autel, s'élevait jusqu'à la moitié de la voûte. Elle représentait le peuple français sous la forme et les traits d'Hercule qui brise ses fers et terrasse de sa massue l'hydre aux cent têtes renaissantes. Aux deux côtés de cette statue, savante composition de l'illustre Chinard, on en voyait deux autres d'un modèle moins grand, mais également beau : elles représentaient la Liberté et l'Égalité. Des faisceaux d'armes, des trophées républicains, des écussons, des devises patriotiques, des milliers de drapeaux et de guirlandes de fleurs, pavoisaient l'intérieur de l'église, et présentaient, au milieu de flots de lumières, plutôt l'image d'un palais de fée, que l'aspect d'un temple religieux. Au-dessus de la porte principale tendue de flammes tricolores, on avait gravé cette inscription :

Le Peuple Français
reconnaît l'Être Suprême
et l'Immortalité de l'Âme.

Le bruit du canon, le son des cloches donnèrent le signal du départ. Le cortège partit de la **maison commune** [Mairie] où les représentants du peuple, les membres de la société populaire et les différentes autorités s'étaient réunis. Un escadron de cavalerie ouvrait la marche précédée de jeunes filles et de jeunes garçons rangés sur deux files, et tenant à la main des bouquets de violettes ; les adolescents venaient ensuite le front ceint de myrtes, puis les hommes et les femmes d'un âge mûr, les hommes portant des couronnes de chêne, les femmes vêtues de blanc et prodigieusement décolletées. Les vieillards, appuyés sur des rameaux de pampres et d'oliviers, marchaient devant les représentants du peuple, qui portaient dans leurs mains d'énormes bouquets composés de fleurs, de fruits et d'épis de blé. Des chœurs, la musique instrumentale, des salves d'artillerie accompagnaient le cortège qui se rendit dans cet ordre à l'ancienne métropole des Gaules. Après différentes cérémonies, **ridicules parodies des fêtes catholiques** [Quelles ? Détails ?!!!], le cortège se remit en marche, et se rendit dans le même ordre sur la place de **Bellecour**. Le vaste espace de cette place ne put contenir l'immense population accourue pour assister au

second acte de cette comédie. Le cortège lui-même ne put qu'en partie se ranger auprès d'un amphithéâtre flanqué d'un large escalier et de deux socles supportant à ses deux extrémités, l'un le simulacre de la Sagesse, statue au front calme et serein, l'autre celui d'Hercule appuyé sur sa massue, et prêt à terrasser **l'hydre du fédéralisme** [Girondins...]. On avait construit au milieu de l'amphithéâtre deux monuments élevés aux mânes des défenseurs de la patrie et à la mémoire de Challier. La partie supérieure de l'amphithéâtre était surmontée d'un globe représentant l'Univers, sur lequel un groupe, figurant l'**Athéisme** au front hideux, jaune et flétri, à l'œil hagard, s'appuyait sur la **Discorde** aux mamelles sèches, pendantes et brûlant sous ses pieds des épis de blé, des couronnes de chêne et des branches de laurier. L'Athéisme s'appuyait d'une autre main sur l'**Égoïsme** à l'œil avide, tenant sous son bras des sacs pleins de richesses amoncelées, et portant sur son dos des ailes de chauve-souris. Un serpent, entrelacé autour de son corps, lui dévorait le cœur. L'orchestre formait, à la partie la plus éloignée, une montagne d'instruments de musique, abritée par des faisceaux d'union entrelacés de couronnes de fleurs.

Les principaux chefs du cortège ayant pris place sur les sièges qui leur étaient réservés, un roulement de tambours se fit entendre, et le citoyen Dupuy, représentant du peuple, s'avançant sur le bord de l'amphithéâtre, prononça le discours suivant :

"Citoyens,

Le peuple français reconnaît l'Être Suprême et l'immortalité de l'âme. L'homme a contemplé **la nature**, il a vu dans une admiration profonde ces globes immenses roulant avec harmonie dans l'espace et dans les siècles, ces bienfaisantes saisons qui ramènent au monde une heureuse abondance ; il a tressailli au miracle de la reproduction des êtres. A-t-il observé la plante qui végète, les métaux que la terre prépare, l'étonnant phénomène de tout ce qui respire ? il a trouvé partout les empreintes sacrées d'une prévoyance, d'une sagesse infinies : le silence même de tant de prodiges lui a montré la présence de son auteur.

Mais pour s'élever jusqu'à toi, ô Créateur, fallait-il à **l'homme** d'autre preuve que lui-même ? Il fut ton plus superbe ouvrage, tu lui donnas un rayon de ton intelligence ; tu plaças la bonté, la justice dans son cœur, tu l'embrassas de l'amour de la liberté. Ce désir d'atteindre à la perfectibilité, à ce beau moral dont tu es le type générateur, atteste assez quelle est son origine, que son âme est une émanation de ton immensité, et qu'elle est immortelle comme toi-même.

Être suprême, principe de vie et de bonheur, tes enfants se réunissent en ce jour pour t'honorer : notre culte sera digne de ta grandeur : ton essence ne sera point dégradée par de ridicules mensonges, nous n'irons pas te resserrer dans une étroite enceinte ; tu habites l'univers ; la nature est ton prêtre et ton temple ; nous ne t'offrirons ni des holocaustes, ni de somptueux présents : tu ne vends ni ta bienveillance, ni ta justice. C'est par le culte de toutes les vertus que nous te rendrons hommage, que nous célébrerons ta gloire.

Nous serons justes, inflexibles au crime ; nous punirons les tyrans et les traîtres ; nous flétrirons tous les vices, nous ferons respecter les droits de l'homme, nous honorerons le malheur et la probité... Ah ! sans doute, nous aurons rempli ta loi et mérité ton amour.

Prêtres fanatiques, **charlatans de toutes les superstition**s [Papistes !...], votre règne est passé parmi nous ; le peuple français désabusé ne sera pas trompé par d'absurdes

folies ; il ne croit ni à vos prestiges ni aux confidences de votre divinité. Vous étiez les oracles, les interprètes du Ciel, et vous ne prêchiez qu'une abnégation insensée, lorsque le Ciel et la nature invitaient l'homme à jouir de ses dons et de son existence. Vous ne parliez que d'obéissance et de soumission aveugle aux puissances de la terre, et la nature et son auteur avaient proclamé la liberté de l'homme, imprimé dans son âme le doux sentiment de l'égalité. Imposteurs habiles, affamés de domination et de richesses, lâches complices des rois, vous défiguriez l'Être suprême pour asservir le peuple et vous regorger de ses dépouilles. Et toi, monstre horrible, seul espoir de l'étranger, **Athéisme** ! [Libres-penseurs (Carnot, etc.)]... déjà tu t'élançais pour essayer de nouveaux crimes, audacieux Titan, tu n'entrepris pas d'escalader le ciel, tu nias la divinité, tu en voulus dévorer l'existence.

Quelle âme généreuse n'a pas frémi à tes cris désespérants ! Tu flattais les passions des hommes ; tu caressais toutes leurs faiblesses ; mais dans ta profonde perversité, tu confondais dans un même sort le méchant et le juste ; tu creusais le néant à la vertu, tu détruisais dans l'homme de bien jusqu'au désir de l'être. Émissaire impur de la tyrannie et du vice, en vain tu espérais d'étouffer les affections magnanimes du peuple français, de lui forger de nouveaux fers par la corruption et le vice, il t'a précipité dans l'abîme ; l'éternelle sagesse veillait sur lui, et désormais elle s'assied majestueuse et triomphante sur ton colosse abattu et sur tous les décombres de la superstition et de l'immoralité.

Peuple français, citoyens, que les accents de notre reconnaissance se fassent entendre d'un pôle à l'autre ! Remercions par nos hommages celui qui depuis cinq années couronna tous nos efforts, qui nous fit renaître à la liberté, à la douce égalité ! Divin auteur de la nature, c'est toi qui lanças la foudre contre ces factions impies, ennemies du peuple et de la liberté ; c'est toi qui soutiens l'énergie du patriote au milieu des dangers et des poignards, qui enflammes l'héroïsme de nos intrépides guerriers et les conduis au champ de la victoire ! Reçois nos vœux les plus ardents. Tu te plais aux fêtes des hommes libres ; nous t'honorons par le plus tendre épanchement de nos cœurs ; c'est sous tes auspices que nous venons resserrer les nœuds de la fraternité ; jouis de l'allégresse, de la satisfaction de tes enfants : la joie et le bonheur d'un peuple libre sont les plus suaves parfums qui puissent monter jusqu'à toi.

Gloire à l'auteur de la nature ! vive la liberté, la douce et sainte égalité ! *Vive la République* !"

Après avoir prononcé ces paroles, accueillies par les applaudissements et les cris de *Vive la République*, répétés plusieurs fois par le peuple qui encombrait la place, le représentant du peuple s'avança auprès du groupe formé par les effigies de l'Athéisme, de la Discorde et de l'Égoïsme ; alors, s'armant d'un flambeau allumé, il embrasa ces froides images qui disparurent dans un tourbillon de fumée. Au même instant on vit se lever sur le milieu du globe, le simulacre de **la Sagesse**.

Ce moment fut vraiment solennel : les tambours battaient aux champs, le canon retentissait aux quatre coins de la place, l'orchestre jouait des airs patriotiques, interrompus seulement par des cantiques républicains. De jeunes filles vêtues de blanc et parées de guirlandes de roses, agenouillées auprès du globe, lançaient des fleurs vers le ciel. La flamme brillait sur des trépieds de forme antique, pendant que l'encens pur brillait

dans des coupes de bronze et qu'un chœur d'hommes chantait, tête nue, l'hymne à l'Être suprême composé par Marie-Joseph Chénier.

Tout-à-coup le silence se rétablit, et le citoyen Tarpau, agent national de **Commune-Affranchie** [= Lyon, rebaptisé après la révolte "fédéraliste" (Condorcet, etc.)], succédant au représentant du peuple Dupuy, s'exprima en ces termes :

"Citoyens,

C'est devant l'Être suprême que l'égalité, la liberté, la fraternité se rallient dans nos âmes pour purifier ces lieux consacrés si longtemps à l'orgueil du despotisme.

La Convention nationale, en décrétant que le peuple français reconnaît l'Être suprême et l'immortalité de l'âme, s'est couverte de gloire en fixant l'esprit public vers la vertu et la probité, par les vertus immuables de la saine philosophie.

Des êtres corrompus, lancés sur la scène politique pour seconder les oppresseurs du peuple ; des hommes que la terre rejette de son sein, comme la mer jette sur ses bords tout ce qu'elle a d'impur, avaient osé fabriquer un système destructeur de toute morale, pour anéantir dans les âmes vertueuses la douce espérance de la félicité, le bonheur et la récompense réservés aux héros combattant pour la liberté. Ces monstres ont disparu comme disparaîtront tous ceux qui voudraient leur survivre.

L'**athéisme** [Libres-Penseurs Fédéralistes Girondins, et...], hideux appui de leurs trames criminelles, vient d'être brûlé ; le **fanatisme** [...Aristocrates Vendéens Papistes, sont alliés !...] rentre dans la poussière, et la raison triomphe. Que vous reste-t-il, ennemis de l'humanité ? D'échapper au glaive vengeur qui vous attend ! Tremblez, le peuple français connaît vos perfides desseins. Oui, citoyens, la raison triomphe, la divinité veille sur nous et ne veut que notre félicité. L'ignorance dans laquelle nous avaient entretenus depuis dix-huit siècles les prêtres et les tyrans, a disparu devant la vérité et les vertus républicaines. Ah ! qui pourrait méconnaître ce grand régulateur, celui qui place l'homme sur la terre pour être heureux et bienfaisant, celui qui fait fleurir nos campagnes et croître nos moissons, celui qui rend partout nos armées victorieuses ? L'athéisme seul peut ne rien croire et vivre sans espérance.

Et vous, prêtres insensés, osez jeter vos regards sur ce peuple dégagé de votre mystère extravagant, de ce culte qui fit ruisseler le sang des humains. Ce n'est pas votre Dieu que nous révérons en ce jour : c'est l'Être suprême, régisseur de la nature, cette mère productrice, qui, chaque jour, offre à nos regards ses immenses, ses sublimes travaux ; c'est à la divinité qui a brisé nos fers, que nous adressons nos hommages.

Ô toi, Sagesse ! toi, qui sans cesse dirigeas la Convention nationale, dont chaque séance a porté le calme et la douceur dans les âmes vertueuses, tu seras désormais notre guide ; par toi, nous pratiquerons les vertus indispensables à notre prospérité, et par les liens indissolubles de la fraternité nous affermirons nos lois républicaines.

Représentants du peuple, dites à la Convention nationale que le peuple de Commune-Affranchie, en reconnaissant l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme, a célébré avec transport cette fête à jamais mémorable ; dites-lui que ce peuple si longtemps tourmenté par les raffineries de l'aristocratie, est à la hauteur des principes républicains. Dites aux **montagnards** [Robespierre, Saint-Just, Couthon, David...], à ces défenseurs des droits des peuples et du monde, que leurs âmes seront immortelles comme celles de Caton et de Brutus dans les fastes de l'histoire. Vive à jamais la République !"

Un troisième orateur, le citoyen Tillieux, substitut de l'agent national, prononça quelques paroles politiques ; puis une nouvelle salve d'artillerie se fit entendre, et le cortège s'ébranlant, se dirigea lentement vers le champ de la montagne, après avoir subi quelques modifications dans son ordre. Les Jacobins ouvraient cette fois la marche, suivis d'un détachement de cavalerie et d'infanterie, et d'une musique militaire qui jouait, presque sans intervalle, des airs républicains analogues à la cérémonie. Les autorités civiles et militaires de la ville venaient ensuite, et précédaient les citoyens et citoyennes des divers cantons, marchant en bon ordre. Les hommes tenaient d'une main leurs jeunes fils, et de l'autre une branche de chêne ; les femmes, placées sur l'autre ligne, accompagnaient leurs filles vêtues de blanc et parées de fleurs. Les représentants du peuple, environnés de citoyens de tout âge et de tout sexe, marchaient au milieu des cantons suivis d'un char pavoisé de drapeaux, et traîné par quatre taureaux vigoureux couverts de festons de verdure, de guirlandes de fleurs entrelacées de banderoles aux trois couleurs. Sur ce char s'élevait un trophée composé des instruments divers des arts, des métiers et de l'agriculture ; derrière on remarquait les salpêtriers, portant sur leurs épaules les attributs de leurs travaux. Les rues présentaient à leur passage un aspect magnifique : toutes les portes et les fenêtres s'étaient changées en autant de berceaux de fleurs et de verdure ; les murailles noires des maisons, les murs enfumés de la ville, avaient disparu sous les drapeaux de la République et les riantes parures du printemps : on eut dit une forêt enchantée, peuplée de fées et de génies, si parfois des figures sombres et sinistres, des cris farouches n'eussent dérangé l'harmonie de ce majestueux tableau.

Arrivés au pied de la montagne, les représentants du peuple et les autorités prirent place aux différents endroits qui leur furent désignés par les ordonnateurs de la cérémonie. Les musiciens et les chanteurs se groupèrent au sommet de la montagne, et le peuple se répandit dans la plaine immense qui servait de scène à cette parodie religieuse.

Alors, l'orateur obligé de toutes les fêtes populaires, le sans-culotte Dorfeuille, parut sur la partie la plus élevée de la montagne, et de sa robuste voix, imposant silence aux bruits qui mugissaient à ses pieds comme les vagues de la mer, il prononça le discours suivant :

"Citoyens,

Quand nous honorons la divinité, voyez comme la nature entière est d'accord avec nous. Voyez le soleil, les éléments, à l'envi disputer à la terre l'honneur de célébrer l'auteur de toutes choses. Mais le soleil, mais les éléments sont muets ; mais leur hommage est froid quand le génie, quand le cœur de l'homme libre ne vient pas animer, vivifier cette magnifique harmonie.

Républicains français, c'est donc à nous, à nous seuls dans l'univers, qu'il appartient de présenter à l'Être suprême le spectacle le plus digne de lui.

La destruction des tyrans et le bonheur de notre patrie, voilà le double devoir qu'il nous impose. C'est avec du salpêtre et du fer que le républicain combat les rois ; c'est par la fraternité, le plaisir et la joie que le républicain remonte à son Dieu. Citoyens français, aimons-nous, soyons heureux, et nous aurons accompli tous les décrets de l'Éternel.

C'est par des cris terribles que les Gaulois, vos ancêtres, s'animaient aux combats. Descendants de ces guerriers, je vous propose du haut de cette montagne un cri plus généreux, plus terrible à vos ennemis ; ce cri national est dans vos cœurs, qu'il passe à la fois dans toutes vos bouches. Citoyens, citoyennes, disons avec le sentiment d'une âme

vraiment pénétrée, disons ensemble pour la consolation du monde et l'effroi des méchants, disons tous : *Vive à jamais la République Française* !"

Des applaudissements universels et les cris mille fois répétés de *Vive la République Française*, accueillirent la fin de ce discours. Alors les citoyens acteurs de la fête, chantant une strophe patriotique, jurèrent de ne désarmer leurs bras que lorsque les ennemis de la liberté seraient tous anéantis. Les mères de famille s'approchèrent de la montagne et promirent de pratiquer jusqu'à la mort les vertus conjugales ; en même temps les jeunes filles firent le serment d'épouser des soldats victorieux, ou de mourir vierges, plutôt que d'unir leur destinée à celle d'un aristocrate, d'un ci-devant noble ou muscadin. Cette journée, que favorisa un temps superbe, se termina par un banquet somptueux.

Lyon – 8 juin 1794

D'après le sens de son discours, **l'Être suprême de Robespierre n'était pas autre chose que la nature déifiée** [!] : ce **dieu de création nouvelle** [!!] devait être promené et inauguré sur toute la surface de la République en un jour de fête : fête **impie et idolâtrique**, impie en ce qu'elle était ordonnée en haine de la religion du Christ ; idolâtrique, en ce que l'on rendait le même culte à toutes les fêtes du décadi, qu'à celle de l'Être suprême.

La célébration de la fête fut fixée au 8 du même mois. Il restait peu de temps au vicaire général pour prévenir les catholiques contre le piège qu'on tendait à leurs convictions religieuses ; il en eut assez cependant pour leur adresser une lettre circulaire dans laquelle il leur disait : que c'était à l'exemple des païens qui célébraient les fêtes des faux dieux en décorant leurs rues et leurs maisons de guirlandes de fleurs, que l'on invitait les citoyens français à orner leurs fenêtres de banderoles et de festons de verdure. "Vous devez, N.T.C.F. ajoutait-il, vous devez imiter les premiers chrétiens qui se refusaient à de pareils actes au péril de leur vie même." Il ajoutait que les fidèles qui se rendraient à l'invitation faite par la municipalité, donneraient un signe extérieur d'approbation à des fêtes anti-chrétiennes, et contribueraient à les rendre plus éclatantes.

Malgré la lettre circulaire de l'abbé Linsolas et les recommandations qu'elle contenait, presque toutes les maisons catholiques satisfirent à l'invitation que leur avait faite l'autorité civile, et pavoisèrent leurs fenêtres dans les rues où le cortège défila. Cette espèce de défection doit être attribuée à plusieurs causes : la plus importante, fut la déclaration de plusieurs prêtres non sermentés, assurant que la décision rendue par l'autorité spirituelle avait été retirée ; quoi qu'il en soit, l'attitude des catholiques et cette circonstance, étonna même les révolutionnaires et fournit matière à leurs railleries. Quelques-unes des fêtes républicaines décrétées, telles que celles de l'Agriculture, de la Jeunesse, de la Vieillesse, du Stoïcisme, de la frugalité, etc., etc., furent également célébrées ; mais l'isolement du peuple et son indifférence pour ces sortes de cérémonies les firent bientôt tomber en désuétude.

Concordat

16 juillet 1801

Le Concordat : un succès pour Bonaparte

Pie VII passe l'éponge

Paris, le 16 juillet 1801

On savait, depuis de longs mois, le souci du Premier Consul de régler le contentieux entre la République et le Vatican, la situation de divorce entre l'une et l'autre étant un facteur de division dans la Nation. Le compromis a été trouvé cette nuit, après de longues et difficiles négociations entre le cardinal Consalvi, représentant du pape, et l'abbé Bernier qui discutait au nom du Premier Consul. Le pape a dû accepter beaucoup plus qu'il ne le souhaitait, mais sa marge de manœuvre était bien étroite ; quant à Bonaparte, le Concordat constitue pour lui un indéniable succès.

Bonaparte et le cardinal Consalvi signant le concordat

Aux termes de la *"convention passée entre le Saint-Siège et le Premier Consul de la République française"*, le pape Pie VII reconnaît, de fait, la légalité de la vente des biens du clergé, accepte le serment des ecclésiastiques au gouvernement et admet une refonte totale du corps épiscopal. Le Premier Consul nommera désormais les nouveaux évêques… ce qui permet de s'interroger sur leur future indépendance !

Mais si le Concordat renforce l'autorité du Premier Consul, il assoit tout autant la légitimité d'une papauté qu'on avait pu croire définitivement réduite après la mort de Pie VI, il y a à peine deux ans. Incontestablement le nouveau pape a su préserver l'essentiel. Ainsi le gouvernement de la République reconnaît, en préambule de l'accord, que *"la religion catholique, apostolique et romaine est la religion de la grande majorité des citoyens"*. L'article Ier garantit son libre exercice en France, tandis que l'État assurera un *"traitement honorable"* au clergé.

L'autorité du pape est nécessaire

Depuis l'arrivée à Paris du cardinal Consalvi – qui avait succédé, comme négociateur, à Mgr Spina – et sa réception le 21 juin dernier, par le Premier Consul, les négociations ont été acharnées. Impressionné par l'autorité et la volonté inflexible affichées par Bonaparte, le représentant du pape a ergoté sur chaque mot, chaque virgule, soucieux de prévenir les interprétations les plus régaliennes d'un compromis qui comporte forcément quelques zones de flou. Mais le Premier Consul était pressé d'en finir : *"Cinquante évêques émigrés et soldés par l'Angleterre conduisent aujourd'hui le clergé français. Il faut détruire leur influence ; l'autorité du pape est nécessaire pour cela"*, déclarait-il en juin devant le Conseil d'État.

Visiblement, le Premier Consul était déjà satisfait des dernières propositions du pape : *"La bulle est arrivée. Il n'y a que quelques expressions à changer"*, confiait-il encore. Mais l'essentiel y était : destitution des anciens évêques ; nomination des nouveaux par le Premier Consul – *"le pape les institue"* – ; l'acceptation du serment du clergé et la confirmation de la vente de ses biens. *"On dira que je suis papiste ; je ne suis rien. J'étais mahométan en Égypte, je serai catholique ici pour le bien du peuple."*

À ceux qui lui reprochent de faire rentrer par la fenêtre la "superstition" que la Révolution avait entrepris de chasser par la grande porte, Bonaparte oppose un pragmatisme qui a déjà fait ses preuves, dans la droite ligne de ses déclarations de novembre dernier : *"Nous avons fini la révolution : il faut en commencer l'histoire, ne voir que ce qu'il y a de réel et de possible dans l'application des principes et non ce qu'il y a de spéculatif et d'hypothétique. Suivre aujourd'hui une autre voie, ce serait philosopher et non pas gouverner"*, avait alors expliqué le Premier Consul.

Illustration on ne peut plus clair de la méthode : le choix pour négocier avec Rome de l'abbé Bernier, curé angevin, insermenté, animateur de la contre-révolution en Vendée… avant de se rallier à Bonaparte et à ses idées de réconciliation nationale. Car pour gouverner, Bonaparte ne cache pas qu'il a choisi de pacifier la France comme il finit la guerre de Vendée : en ce *"faisant catholique"*. Passant outre les plus extrêmes réserves que cette démarche a soulevées, jusque dans son proche entourage, le Premier Consul a, le 15 juillet, obtenu ce qu'il voulait : la caution de la République et de son gouvernement par la plus haute autorité de l'Église catholique.

D'énormes concessions

Mais, alors que le Premier Consul ne devrait pas rencontrer trop de difficultés pour faire accepter cet accord par les représentants du peuple, Pie VII aura sans doute plus de mal

avec ses cardinaux. Certes, la papauté sort renforcée de cet accord passé avec la première puissance européenne et Pie VII sauve, par là-même, ce qui reste de la puissante Église de France. Mais c'est au prix d'énormes concessions chuchote-t-on déjà dans l'entourage du cardinal Consalvi. Concessions à la révolution et au pouvoir du Premier Consul, dont la moindre n'est pas le renouvellement total du corps épiscopal sous l'autorité de Bonaparte…

Pie VII parviendra-t-il à faire accepter une telle clause et à convaincre en particulier les évêques actuellement en exil ? Les semaines qui viennent apporteront la preuve ou le démenti de son autorité toute nouvelle.

Serge Lafitte

Du bon usage de la Religion

Que pense Bonaparte de la religion ? Citons, pour le savoir, quelques déclarations récentes de notre Premier Consul.

"Je ne vois pas dans la religion le mystère de l'incarnation mais le mystère de l'ordre social : elle rattache au ciel une idée d'égalité qui empêche que le riche ne soit massacré par le pauvre".

"La religion est une sorte d'inoculation ou de vaccin qui, en satisfaisant notre amour du merveilleux, nous garantit des charlatans et des sorciers : les prêtres valent mieux que tous Kant et les rêveurs de l'Allemagne. Comment avoir de l'ordre dans un État sans une religion ? La société ne peut exister sans l'inégalité des fortunes, et l'inégalité des fortunes ne peut subsister sans la religion. Quand un homme meurt de faim à côté d'un autre qui regorge, il lui est impossible d'accéder à cette différence s'il n'y a pas là une autorité qui lui dise : "Dieu le veut ainsi, il faut qu'il y ait des pauvres et des riches dans le monde : mais ensuite, et pendant l'éternité, le partage se fera autrement."

Les points principaux de l'accord

Dix-sept articles suivent le préambule reconnaissant une place majoritaire à la religion catholique en France. Le premier en garantit l'exercice libre et public, les règlements de police devant en assurer *"la tranquillité publique"*. Les articles suivants – 2 à 5 – traitent des diocèses et du renouvellement global du clergé. Le pape (art. 3) exhorte *"les titulaires des évêchés"* à démissionner : en cas de refus, Pie VII s'engage à soutenir l'installation des nouveaux titulaires, nommés (art. 4) par le Premier Consul, le pape leur accordant l'institution canonique.

Suivent deux articles auxquels le Premier Consul tenait particulièrement : tous les ecclésiastiques, y est-il clairement stipulé, devront prêter serment d'obéissance au gouvernement – et non plus à la Constitution comme c'était le cas jusqu'ici.

Les articles 9 et 12 définissent l'organisation intérieure des diocèses – paroisses, curés, etc. – en consacrant l'autorité des évêques. Notons enfin dans les derniers articles, l'engagement pris par le gouvernement d'assurer un *"traitement convenable"* au clergé, essentiellement les titulaires des diocèses et des cures issus de la nouvelle circonscription.

Napoléon et la Religion

Allocution aux curés de la ville de Milan

16 prairial an VIII (5 juin 1800)

Bonaparte était entré à Milan le 2 juin.

J'ai désiré de vous voir tous rassemblés ici, afin d'avoir la satisfaction de vous faire connaître par moi-même les sentiments qui m'animent au sujet de la religion catholique, apostolique et romaine. Persuadé que cette religion est la seule qui puisse procurer un bonheur véritable à une société bien ordonnée, et affermir les bases d'un bon gouvernement, je vous assure que je m'appliquerai à la protéger et à la défendre dans tous les temps et par tous les moyens. Vous, les ministres de cette religion, qui certes est aussi la mienne, je vous regarde comme mes plus chers amis ; je vous déclare que j'envisagerai comme perturbateur du repos public et ennemi du bien commun, et que je saurai punir comme tel, de la manière la plus rigoureuse et la plus éclatante, et même, s'il le faut, de la peine de mort, quiconque fera la moindre insulte à notre commune religion, ou qui osera se permettre le plus léger outrage envers vos personnes sacrées.

Les philosophes modernes se sont efforcés de persuader à la France que la religion catholique était l'implacable ennemie de tout système démocratique et de tout gouvernement républicain : de là cette cruelle persécution que la République française exerça contre la religion et contre ses ministres ; de là toutes les horreurs auxquelles fut livré cet infortuné peuple. La diversité des opinions qui, à l'époque de la révolution, régnaient en France au sujet de la religion, n'a pas été une des moindres sources de ces désordres. L'expérience a détrompé les Français et les a convaincus que **de toutes les religions il n'y en a pas qui s'adapte comme la catholique aux diverses formes de gouvernements**, qui favorise davantage en particulier, le gouvernement démocratique républicain, en établisse mieux les droits et jette plus de jour sur ses principes. **Moi aussi je suis philosophe**, et je sais que, **dans une société quelle qu'elle soit**, **nul homme ne saurait passer pour vertueux et juste s'il ne sait d'où il vient et où il va**. **La simple raison ne saurait nous fixer là-dessus** ; **sans la religion**, **on marche continuellement dans les ténèbres** ; et la religion catholique est la seule qui donne à l'homme des lumières certaines et infaillibles sur son principe et sa fin dernière. **Nulle société ne peut exister sans morale** ; **il n'y a pas de bonne morale sans religion** ; il n'y a donc que la religion qui donne à l'État un appui ferme et durable. **Une société sans religion est comme un vaisseau sans boussole** : un vaisseau, dans cet état, ne peut ni s'assurer de sa route, ni espérer d'entrer au port...

La France, instruite par ses malheurs, a ouvert enfin les yeux ; elle a reconnu que la religion catholique était comme une ancre qui pouvait seule la fixer dans ses agitations et la sauver des efforts de la tempête ; elle l'a en conséquence rappelée dans son sein.

Proclamation

Paris, le 27 germinal an X (17 avril 1802)

Le concordat signé le 15 juillet 1801, avait été célébré par un Te Deum *à Notre-Dame, le 9 avril 1802.*

Français, du sein d'une révolution inspirée par l'amour de la patrie, éclatèrent tout à coup, au milieu de vous, des dissensions religieuses, qui devinrent le fléau de vos familles, l'aliment des factions et l'espoir de vos ennemis.

Une politique insensée tenta de les étouffer sous les débris des autels, sous les ruines de la religion même. À sa voix, cessèrent ces pieuses solennités où les citoyens s'appelaient du doux nom de frères, et se reconnaissaient tous égaux sous la main du Dieu qui les avait créés ; le mourant, seul avec la douleur, n'entendit plus cette voix consolante qui appelle les chrétiens à une meilleure vie ; et Dieu même sembla exilé de la nature…

Le chef de l'Église a pesé dans sa sagesse et dans l'intérêt de l'Église les propositions que l'intérêt de l'État avait dictées ; sa voix s'est fait entendre aux pasteurs ; ce qu'il approuve, le Gouvernement l'a consenti, et les législateurs en ont fait une loi de la République.

Ainsi disparaissent tous les éléments de discorde ; ainsi s'évanouissent tous les scrupules qui pouvaient alarmer les consciences et tous les obstacles que la malveillance pouvait opposer au retour de la paix intérieure.

Ministres d'une religion de paix, que l'oubli le plus profond couvre vos dissensions, vos malheurs et vos fautes ; que cette religion qui vous unit, vous attache tous par les mêmes nœuds, par des nœuds indissolubles, aux intérêts de la patrie.

Déployez pour elle tout ce que votre ministère vous donne de force et d'ascendant sur les esprits ; que vos leçons et vos exemples forment les jeunes citoyens à l'amour de nos institutions, au respect et à l'attachement pour les autorités tutélaires qui ont été créées pour les protéger ; qu'ils apprennent de vous que le Dieu de la paix est aussi le Dieu des armées, et qu'il combat avec ceux qui défendent l'indépendance et la liberté de la France.

Citoyens qui professez les religions protestantes, la loi a également étendu sur vous sa sollicitude. Que cette morale, commune à tous les chrétiens, cette morale si sainte, si pure, si fraternelle, les unisse tous dans le même amour pour la patrie, dans le même respect pour ses lois, dans la même affection pour tous les membres de la grande famille.

Que jamais des combats de doctrine n'altèrent ces sentiments que la religion inspire et commande.

Français, soyons tous unis pour le bonheur de la patrie et pour le bonheur de l'humanité ; que cette religion, qui a civilisé l'Europe, soit encore le lien qui en rapproche les habitants, et que les vertus qu'elle exige soient toujours associées aux lumières qui nous éclairent.

“De Sainte-Hélène”

“Dire d’où je viens, ce que je suis, où je vais, est au-dessus de mes idées, et pourtant tout cela est. Je suis la montre qui existe et ne se connaît pas. Toutefois le sentiment religieux est si consolant, que c’est un bienfait du ciel que de le posséder. De quelle ressource ne nous serait-il pas ici ! Quelle puissance pourraient avoir sur moi les hommes et les choses, si, prenant en vue de Dieu mes revers et mes peines, j’en attendais le bonheur futur pour récompense ! À quoi n’aurais-je pas droit, moi qui ai traversé une carrière aussi extraordinaire, aussi orageuse, sans commettre un seul crime, et j’ai pu tant en commettre ! Je puis paraître devant ce tribunal de Dieu, je puis attendre son jugement sans crainte. Il n’entreverra jamais au dedans de moi l’idée de l’assassinat, de l’empoisonnement, de la mort injuste ou préméditée, si commune dans les carrières qui ressemble à la mienne. Je n’ai voulu que la gloire, la force, le lustre de la France ; toutes mes facultés, tous mes efforts, tous mes moments étaient là ; ce ne saurait être un crime ; je n’ai vu là que des vertus ! Quelle serait donc ma jouissance, si le charme d’un avenir futur se présentait à moi pour couronner la fin de ma vie !”

Plus loin il disait : “Mais comment pouvoir être convaincu par la bouche absurde, par les actes iniques de la plupart de ceux qui nous prêchent ? Je suis entouré de prêtres qui me répètent sans cesse que leur règne n’est pas de ce monde, et ils se saisissent de tout ce qu’ils peuvent. Le pape est le chef de cette religion du ciel, et il ne s’occupe que de la terre : que de choses celui d’aujourd’hui, qui assurément est un brave et saint homme, m’offrait pour retourner à Rome ! La discipline de l’Église, l’institution des évêques, ne lui était plus rien, s’il pouvait à ce prix redevenir prince temporel. Aujourd’hui même il est l’ami de tous les protestants, qui lui accordent tout parce qu’ils ne le craignent pas. Il n’est l’ennemi que de l’Autriche catholique, parce que celle-ci serre de près son territoire.

Nul doute, du reste, continuait-il encore, que mon espèce d’incrédulité ne fût, en ma qualité d’Empereur, un bienfait pour les peuples ; et autrement, comment aurais-je pu exercer une véritable tolérance ? Comment aurais-je pu favoriser avec égalité des sectes aussi contraires, si j’avais été dominé par une seule ? Comment aurais-je conservé l’indépendance de ma pensée et de mes mouvements, sous la suggestion d’un confesseur qui m’eût gouverné par les craintes de l’enfer ? Quel empire un méchant, le plus stupide des hommes, ne peut-il pas, à ce titre, exercer sur ceux qui gouvernent les nations ? N’est-ce pas alors le moucheur de chandelles qui, dans les coulisses, peut faire mouvoir à son gré l’Hercule de l’Opéra ? Qui doute que les dernières années de Louis XIV n’eussent été bien différentes avec un autre confesseur ? J’étais tellement pénétré de ces vérités, que je me promettais bien de faire, en sorte, autant qu’il eût été en moi, d’élever mon fils dans la même ligne religieuse où je me trouve.”

L’Empereur a terminé cette conversation en envoyant mon fils chercher l’Évangile, et, le prenant au commencement, il ne s’est arrêté qu’après le discours de Jésus sur la montagne. Il se disait ravi, extasié, de la pureté, du sublime et de la beauté d’une telle morale. Et nous tous l’étions de même.

Las Cases, *Mémorial de Sainte-Hélène*, IV, 160. – 7-8 juin 1816

La religion et l'ordre social

Quant à moi, je ne vois pas dans la religion le mystère de l'incarnation, mais le mystère de l'ordre social ; elle rattache au ciel une idée d'égalité qui empêche que le riche ne soit massacré par le pauvre.

La religion est encore une sorte d'inoculation ou de vaccine qui, en satisfaisant notre amour du merveilleux, nous garantit des charlatans et des sorciers ; les prêtres valent mieux que les Cagliostro, les Kant et tous les rêveurs de l'Allemagne.

Comment avoir de l'ordre dans un État sans une religion ? La société ne peut exister sans l'inégalité des fortunes, et l'inégalité des fortunes ne peut subsister sans la religion. Quand un homme meurt de faim à côté d'un autre qui regorge, il lui est impossible d'accéder à cette différence s'il n'y a pas là une autorité qui lui dise : "Dieu le veut ainsi ; il faut qu'il y ait des pauvres et des riches dans le monde ; mais ensuite, et pendant l'éternité, le partage se fera autrement."

(Conseil d'État, 1800)

Le gouvernement et les prêtres

Les politiques en général pensent qu'il faut laisser les prêtres de côté, ne pas s'occuper d'eux quand ils sont tranquilles, et les arrêter quand ils sont perturbateurs. C'est comme si l'on disait : Voilà des hommes avec des torches allumées autour de votre maison ; laissez-les ; s'ils y mettent le feu, vous les arrêterez.

Voyez l'insolence des prêtres, qui, dans le partage de l'autorité avec ce qu'ils appellent le pouvoir temporel, se réservent l'action sur l'intelligence, sur la partie noble de l'homme, et prétendent me réduire à n'avoir d'action que sur les corps. Ils gardent l'âme et me jettent le cadavre.

Il me parla ensuite des cérémonies funéraires, et ajouta que, lorsqu'il mourrait, il voudrait que son corps fût brûlé : "C'est la meilleure manière, dit-il, parce qu'alors le cadavre ne produit aucun inconvénient. Quant à la résurrection, elle doit s'accomplir par un miracle, et il est facile à l'Être qui a le pouvoir de réunir les restes des morts, de rassembler aussi leurs cendres."

O'Meara, *Napoléon en exil.* – 14 décembre 1816

"Je voulais d'ailleurs établir une liberté universelle de conscience. Mon système était qu'il n'y eût pas de religion prédominante, mais de laisser une parfaite liberté de conscience et de pensée, de rendre tous les hommes égaux, protestants, catholiques, mahométans, déistes ou autres, de manière que leur religion n'eût aucune influence pour leur faire obtenir des emplois du gouvernement ; enfin qu'elle ne pût contribuer à les faire accueillir ou repousser, et que, pour donner un emploi à un homme, on ne pût faire aucune objection fondée sur sa croyance, pourvu qu'il fût capable sous d'autres rapports. Je rendis tout indépendant de la religion. Tous les tribunaux le furent également. Les mariages étaient indépendants des prêtres ; les cimetières même ne furent plus laissés à leur disposition, car ils ne pouvaient refuser d'enterrer personne, de quelque religion qu'on fût. Mon intention était de rendre tout ce qui appartenait à l'État et à la constitution, purement civil, sans égard à aucune religion. Je voulais ôter aux prêtres toute influence et tout pouvoir dans les affaires civiles, et les obliger à s'en tenir aux matières spirituelles, sans se mêler d'autre chose."

O'Meara, *Napoléon en exil.* – 2 novembre 1816

"Mes soldats étaient fort à leur aise, très libres avec moi ; j'en ai vu souvent me tutoyer." Je racontai qu'on nous avait dit qu'à Iéna, je crois, ou ailleurs, la veille d'une bataille, parcourant certains postes, fort peu accompagné, un soldat lui avait interdit le passage et s'était fâché de le voir insister, jurant que, quand ce serait *le Petit Caporal* lui-même, il ne passerait pas. Et quand il avait vu que c'était effectivement *le Petit Caporal*, il n'en avait été nullement déconcerté. "C'est qu'il avait la conviction d'avoir fait son devoir, a dit l'Empereur, et puis le fait est, que je passais pour un homme terrible dans vos salons, parmi les officiers, et peut-être même les généraux, mais nullement parmi les soldats : ils avaient l'instinct de la vérité et de la sympathie ; ils me savaient leur protecteur, au besoin leur vengeur."

Las Cases, *Mémorial de Sainte-Hélène*. – 11 septembre 1816

Travail Civilisé

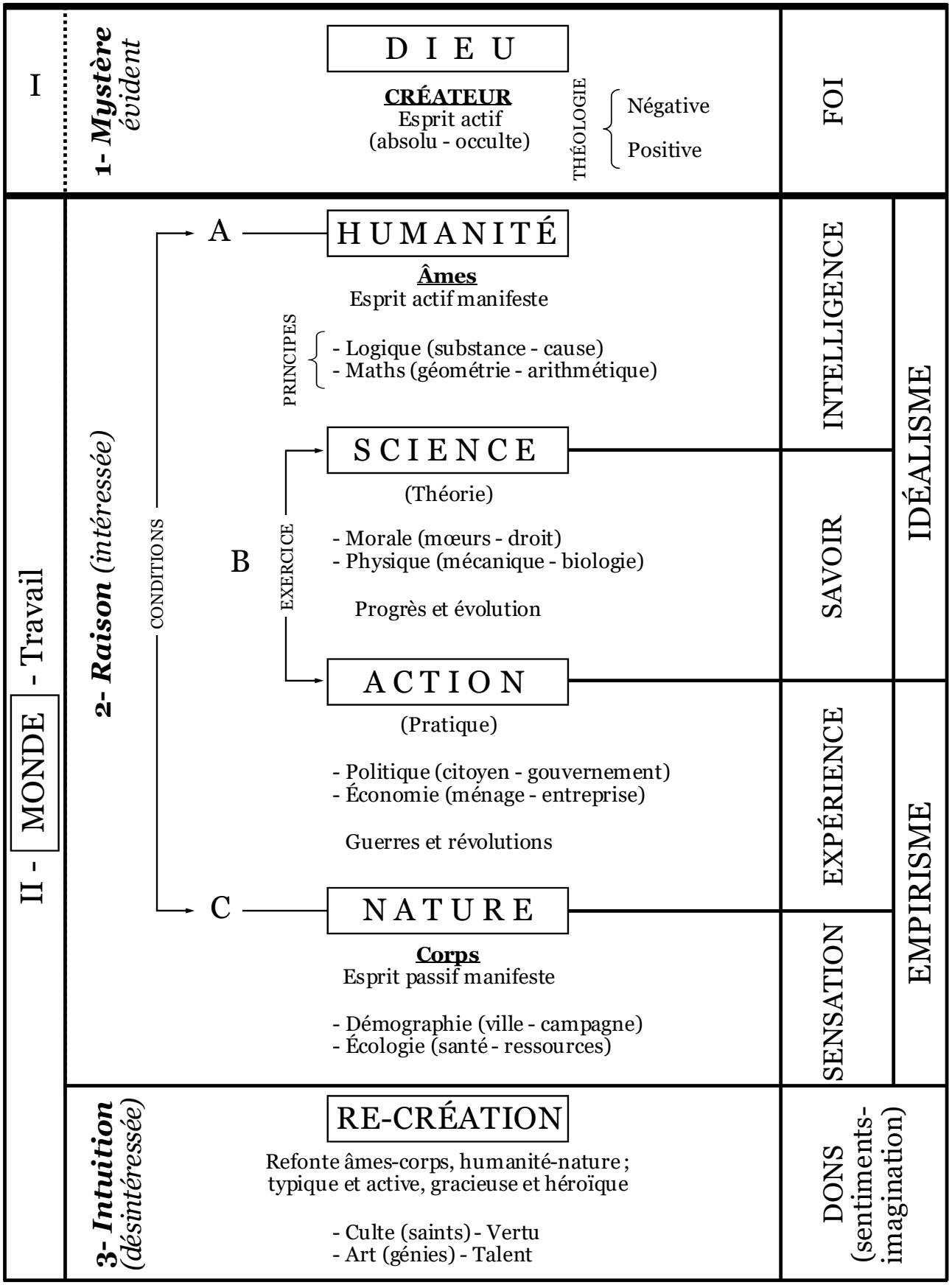

Mentalités

			Réalité		Monde	
			CONCEPTION (Image de la Réalité)	*MÉTHODE* (Tournure d'esprit)	*UN* (Richesse)	*DIVERS* (Fruits)
PRÉ-HUMAINS Préjugé	**PRIMITIFS Communautés**	NATURALISME	**MATIÈRE** (Mère) • **Immanence** • **Secret** (Initiation)	**ALTÉRITÉ** (Sympathie) • **Mythe** • **Symbolisme**	**FÉCONDITÉ** (Naturelle) • **Émanation** • **Temps** (sans bornes)	**AVATARS** (Contrastés) • **Sagesse** (Tradition) • **Dons**
	CIVILISÉS États	HUMANISME	**ESPRIT** (Père) • **Transcendance** • **Mystère**	**IDENTITÉ** (Logique) • **Dogme** • **Raison**	**TRAVAIL** (Humain) • **Création** • **Espace** (Perpétuel)	**ÊTRES** (Multiples) • **Science** (Morale) • **Valeurs**
HUMAINS Liberté	**COMMUNISTES Société**	RÉALISME	**RAPPORT** (Réel) • **Lucidité** • **Vérité/Évidence**	**CONTRARIÉTÉ** (Légitime) • **Problématique** • **Critique**	**HISTOIRE** (Théorique) • **Palingénésie** • **Monde**	**RÉALITÉS** (Diverses) • **Maitrise pratique** • **Nouveautés fondées**

Anthropogène

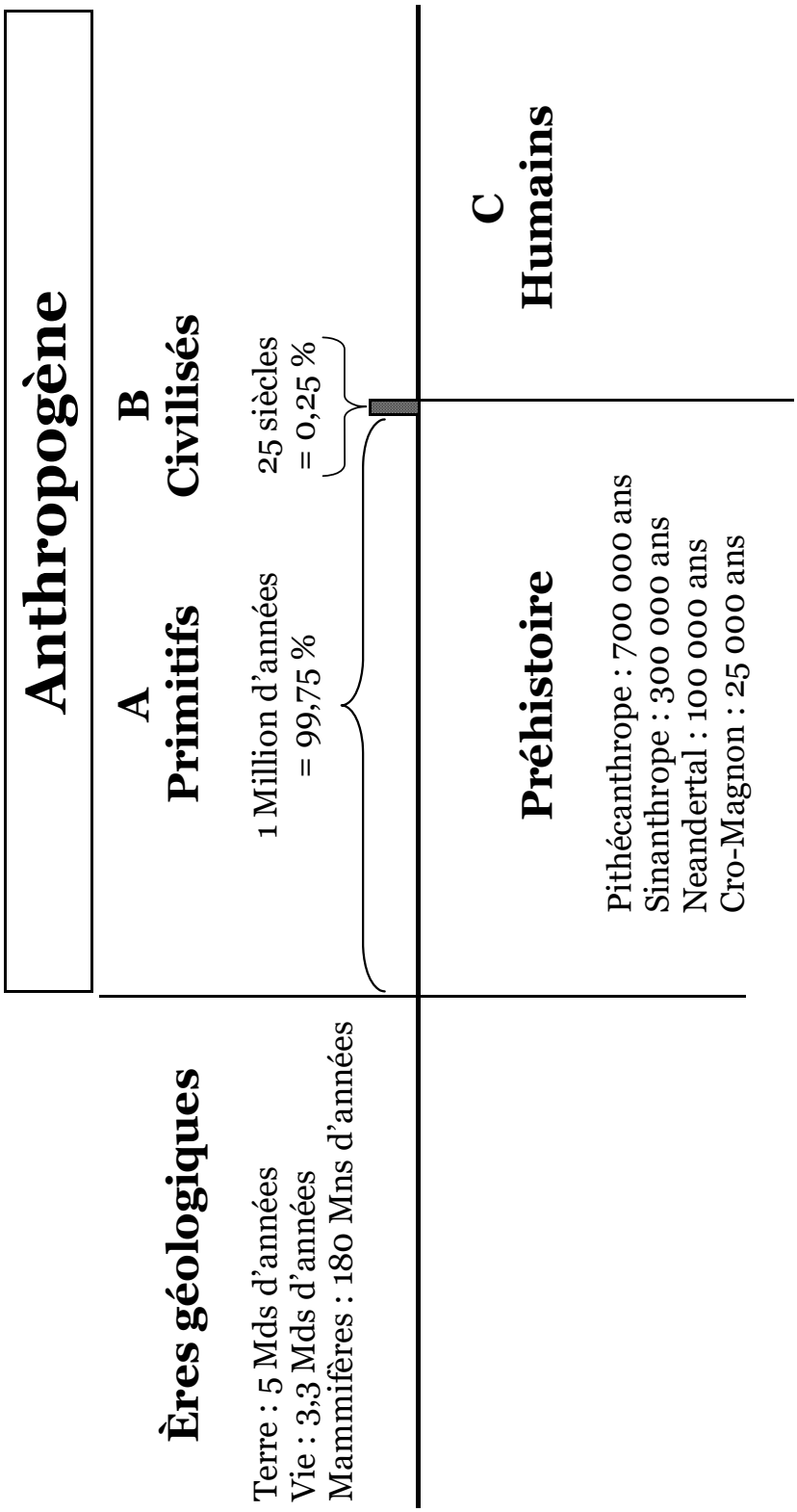

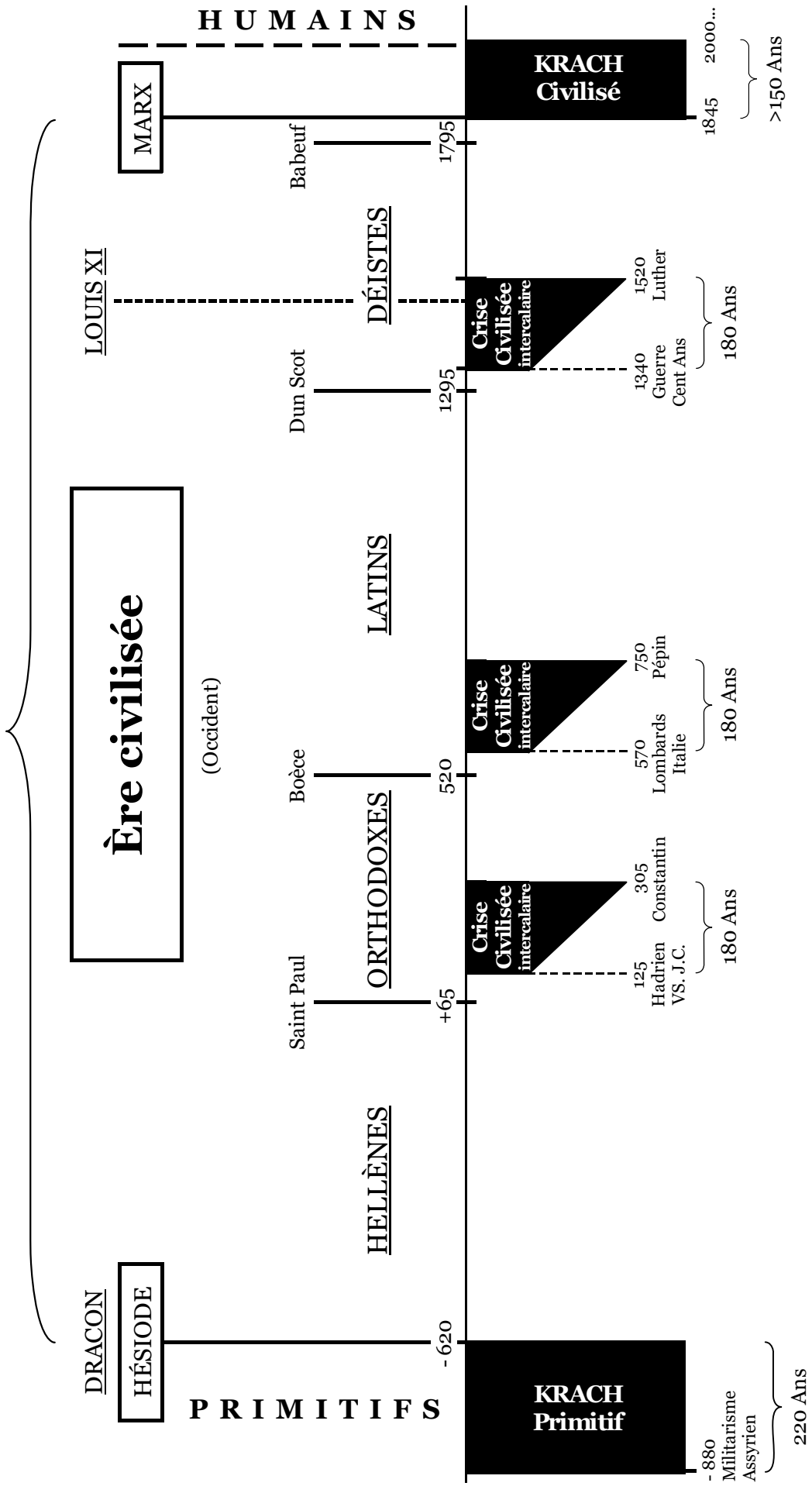
HUMAINS
MARX
KRACH
Civilisé
2000...
1845
>150 Ans
Babeuf
1795
LOUIS XI
DÉISTES
Crise
Civilisée
intercalaire
1520
Luther
1340
Guerre
Cent Ans
180 Ans
Dun Scot
1295
Ère civilisée
(Occident)
LATINS
Crise
Civilisée
intercalaire
750
Pépin
570
Lombards
Italie
180 Ans
Boèce
520
ORTHODOXES
Crise
Civilisée
intercalaire
305
Constantin
125
Hadrien
VS. J.C.
180 Ans
Saint Paul
+65
HELLÈNES
DRACON
HÉSIODE
- 620
PRIMITIFS
KRACH
Primitif
- 880
Militarisme
Assyrien
220 Ans

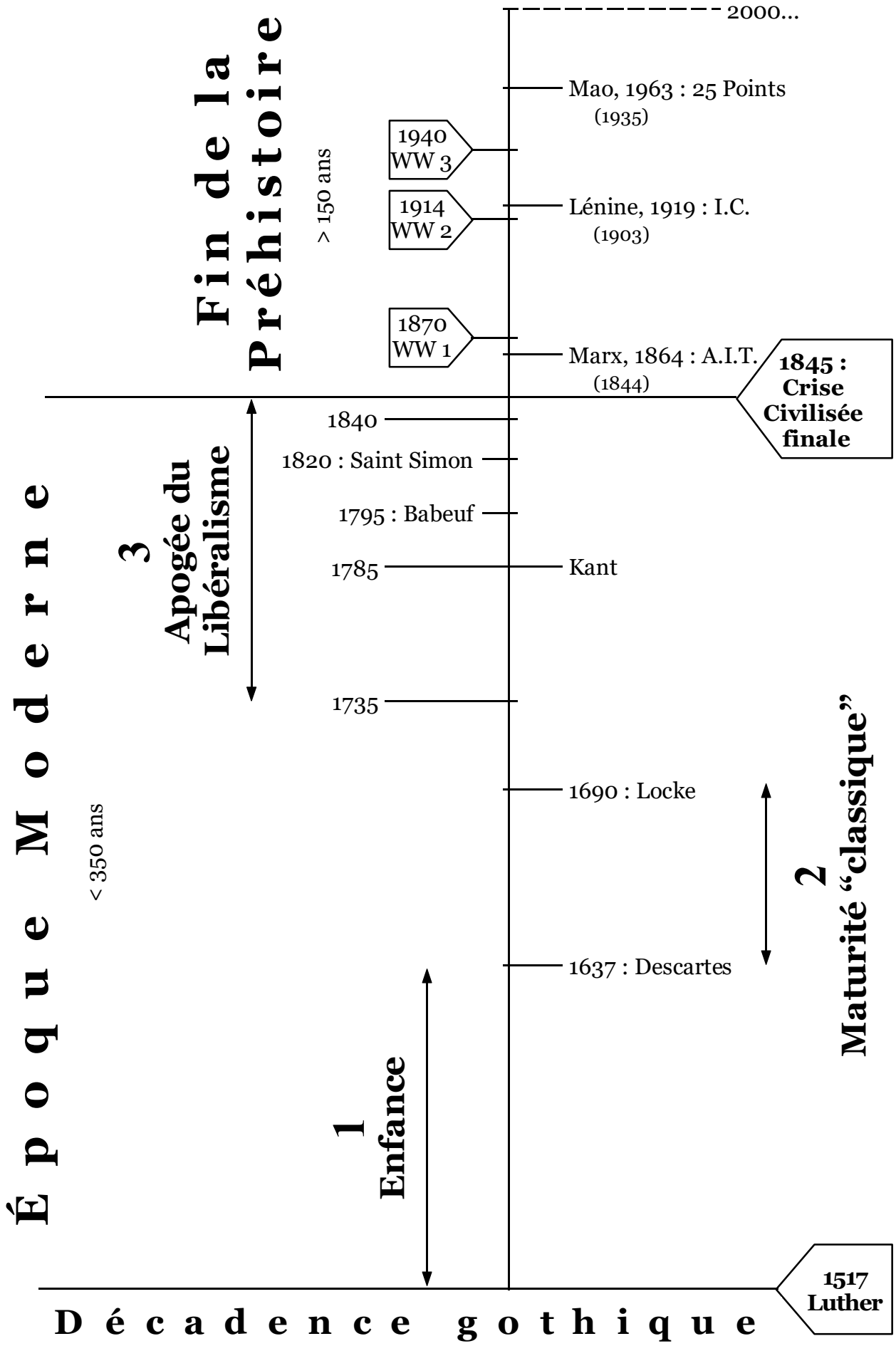
Époque Moderne
< 350 ans
Fin de la Préhistoire
> 150 ans
3
Apogée du Libéralisme
1
Enfance
2
Maturité "classique"
Décadence gothique
2000...
Mao, 1963 : 25 Points
(1935)
1940
WW 3
1914
WW 2
1870
WW 1
Lénine, 1919 : I.C.
(1903)
Marx, 1864 : A.I.T.
(1844)
1845 :
Crise
Civilisée
finale
1840
1820 : Saint Simon
1795 : Babeuf
1785
Kant
1735
1690 : Locke
1637 : Descartes
1517
Luther

Les Métamorphoses de la Foi

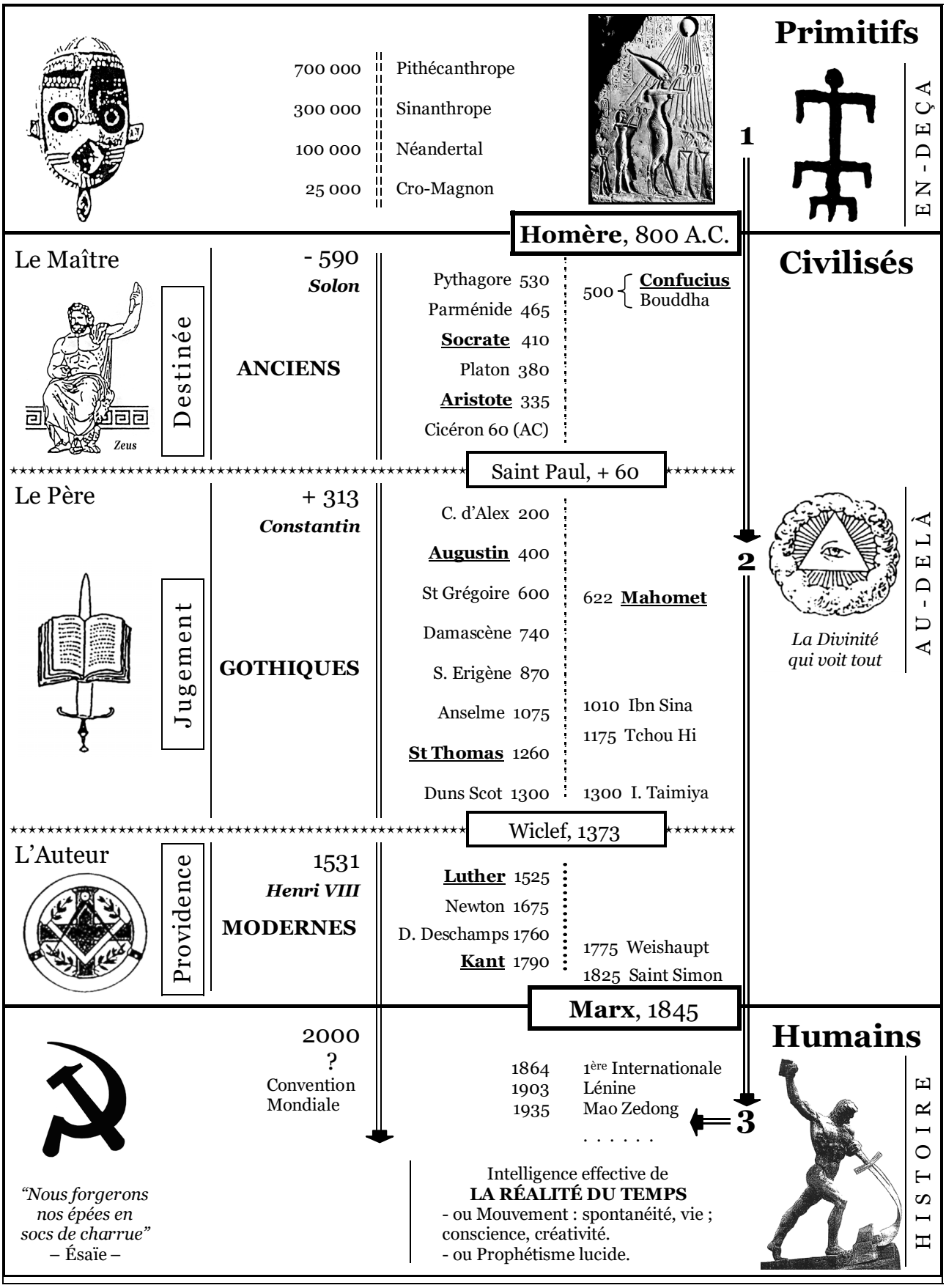

'Eyn-Soph

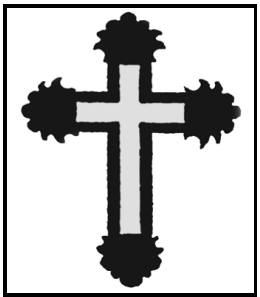

יהוה

Yahvé

La Carmagnole

- I -

Allons forgeons l'**homme pensant**,
Sans dogme, sans superstition.
Matière est mère et nous enfants,
L'Esprit est père, nous recréons.
Le Peuple en a assez,
De tous les préjugés !

- II -

"Laïcité" c'est le faux nez,
Des païens suppôts de Satan.
Cléricaux et "Libre-pensée",
C'est blanc-bonnet et bonnet-blanc
Le Peuple en a assez,
Brûlons du feu sacré !

Refrain :

À bas le grand guignol,
Plus d'illusions, il est grand temps,
À bas le grand guignol,
Faisons l'union en combattant !

22-08-98 Marxistes amis de Dieu

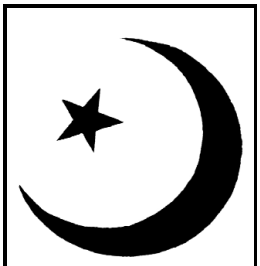

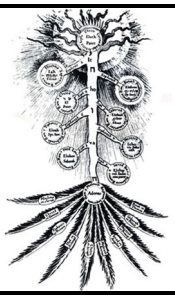

La Déesse-Mère

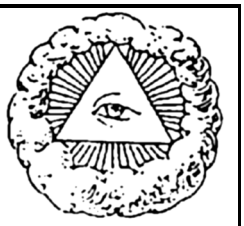

La Divinité
qui voit tout

John Milton : Areopagitica

Areopagitica fut publié en 1644 à la suite du rétablissement par le Parlement de l'autorisation préalable à la publication des livres (pratique qui existait avant la Guerre civile, la censure s'exerçant alors dans un sens conforme à la politique des Stuarts, mais qui était tombée en désuétude au début de la Guerre civile, par absence d'autorité compétente). Milton accuse donc le nouveau gouvernement de recourir aux mêmes méthodes que l'ancien.

"La censure n'est pas seulement un outrage à la dignité humaine ; c'est une invention complètement inutile, qui n'atteint pas son but, et ne peut pas même s'exécuter. Elle veut, dit-elle, préserver les esprits et les cœurs du contact de l'immoralité ; mais elle ignore que l'esprit du mal nous en inspire le dégoût, ou bien souvent nous fournit des armes contre lui ; que de la fatale pomme se sont élancés en même temps, comme deux jumeaux, le Bien et le Mal ; qu'ils croissent ensemble, unis par de subtils rapports, difficiles à distinguer, et que nous n'arrivons pas à l'un, si nous ne connaissons pas l'autre. Celui-là seul qui sait envisager d'un œil fixe le vice avec ses pièges et avec ses fausses jouissances, et cependant le repousser et préférer la vertu, celui-là seul est le vrai chrétien. Il ne faut pas louer une vertu cloîtrée et paresseuse, sans exercice et sans vigueur, qui n'ose contempler au grand jour son adversaire, ou qu'on voit défaillir au milieu de sa course tandis que la palme immortelle doit être conquise à travers la sueur et la poussière. Vous voulez arrêter le vice ? Mais prenez garde, en lui fermant une porte, de lui laisser mille autres ouvertures, et rappelez-vous la rare imagination de ce galant homme qui, fermant à clé son parc, croyait emprisonner les corneilles… Et quand vous réussirez à fermer à l'esprit toutes ces ouvertures, que deviendrait-il ainsi séquestré ? La vérité, dans l'Écriture est comparée à une fontaine qui coule ; ses eaux sont-elles arrêtées, ces erreurs et ces préjugés qui tout à l'heure la troublaient un instant, puis disparaissaient, s'amassent alors en un bourbeux

étang, qui l'arrête et la corrompt… Non, non, Nobles et Bourgeois ! Il ne faut pas emprisonner les esprits ; les temps sont venus d'écrire et de parler librement sur toutes les matières du bien public. Dussent les vents de toutes les doctrines souffler à la fois sur la terre, la vérité est en campagne, laissez-la lutter avec l'erreur ! Qui a jamais vu que, dans un combat libre et à ciel ouvert, la vérité fut vaincue ?

Je ne prétends pas, milords et messieurs, que l'Église et le gouvernement n'aient intérêt à surveiller les livres aussi bien que les hommes, afin, s'ils sont coupables, d'exercer sur eux la même justice que sur des malfaiteurs ; car un livre n'est point une chose absolument inanimée. Il est doué d'une vie active comme l'âme qui le produit ; il conserve même cette prérogative de l'intelligence vivante qui lui a donné le jour. Bien plus, les livres préservent comme en un flacon la plus pure quintessence de l'intellect vivant qui les a fait naître. Je regarde donc les livres, comme des êtres aussi vivants et aussi féconds que les dents du serpent de la fable[8] ; et j'avouerai que, semés dans le monde, le hasard peut faire qu'ils y produisent des hommes armés. Mais je soutiens que l'existence d'un bon livre ne doit pas plus être compromise que celle d'un bon citoyen ; l'une est aussi respectable que l'autre ; et l'on doit également, craindre d'y attenter. Tuer un homme, c'est détruire une créature raisonnable, l'image divine ; mais étouffer un bon livre, c'est tuer la raison elle-même, c'est tuer l'image de Dieu, pour ainsi dire son regard. Quantité d'hommes n'ont qu'une vie purement végétative et, pèsent inutilement sur la terre ; mais un livre est l'essence pure et précieuse d'un esprit supérieur ; c'est une sorte de préparation que le génie donne à son âme, afin qu'elle puisse lui survivre. La perte de la vie, quoiqu'irréparable, peut quelquefois n'être pas un grand mal ; mais il est possible qu'une vérité qu'on aura rejetée, ne se représente plus dans la suite des temps et que sa perte entraîne le malheur des nations."

[8] Le Héros hellène met à mort le Dragon primitif. Il ouvre un sillon et y sème les dents du monstre, dont naissent des guerriers qui s'exterminent mutuellement pour la plupart. cf. Ovide : Métamorphoses.

Chien d'aveugle : les yeux de son maître

L'autonomie retrouvée pour les déficients visuels.

« Dès l'instant où il a son harnais, le chien, qui comprend ou pressent où son maître veut aller, est véritablement « au travail ». Il ne faut pas que les passants s'indignent lorsqu'il semble commandé avec trop de fermeté. Il a besoin d'autorité. Il peut, malgré sa concentration, faire des bêtises comme les autres, s'arrêter, lorsqu'il est gourmand, devant la moindre boutique d'où émanent de bonnes odeurs. Du poulet rôti par exemple ! »

l'éducation d'un chien coûte environ quatre-vingt mille francs.

Table

Harangue aux Parisiens 3
Marxisme explicite 4
À 26 ans, à Paris 5
L'Appel 6
Héritiers de Dieu 6
Croyants Majeurs 7
Laïcité de Satan 8
Chiens d'aveugle 9
La Mère de Dieu 10
La Réalité nue 11
La Marcotte 11
L'Église Réaliste 12

Marx : "l'Ami-de-Dieu" 15
I- Matérialistes et Païens 16
II- Le Problème 18
III- "Marxisme" 20

Les trois Fusées 23
La Constitution Civile du Clergé 24
Fête de l'Être Suprême 35
Concordat 50

Tableaux & documents
Travail Civilisé 60
Mentalités 61
Anthropogène 62
Ère Civilisée 63
Trois stades de l'époque moderne 64
Les Métamorphoses de la Foi 65
La Carmagnole 66
John Milton : Areopagitica 67
Chien d'aveugle ! 69